




Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Budget des dépenses 1998-1999

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé



Ministre de Travaux publics
et Services gouvernementaux
Canada

Canada

Table des matières

Section I : Messages

A. Message du ministre	i
B. Déclaration de la direction	iii

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat	1
B. Objectifs du Ministère	2
C. Structure des programmes et des secteurs d'activité	2
D. Sommaire des besoins en ressources par programme	3

Section III : Plans, priorités et stratégies

A. Sommaire des plans, priorités et stratégies clés	5
B. Détails par programme et par secteur d'activité	11
Programme des services gouvernementaux	11
◆ Services immobiliers	11
◆ Service des approvisionnements	20
◆ Receveur général	28
◆ Rémunération de la fonction publique	33
◆ Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs	38
◆ Conseils et Vérification Canada	43
◆ Bureau de la traduction	47
◆ Soutien opérationnel	51
Programme des sociétés d'État	54
◆ Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	54
◆ Queens Quay West Land Corporation	54

Section IV : Renseignements supplémentaires

A. Tableaux du sommaire financier	55
B. Lois et règlements administrés par le Ministère	75
C. Règlements proposés	77
D. Personnes-ressources	77

Liste des tableaux

Tableau 1	Autorisations de dépenser – Résumé du Ministère, Partie II du Budget des dépenses	55
Tableau 2	Organigramme	56
Tableau 3	Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par programme et secteur d'activité pour 1998-1999	57
Tableau 4	Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité	58
Tableau 5	Détails des besoins en ÉTP	58
Tableau 6	Dépenses en capital par programme et secteur d'activité	58
Tableau 7	Dépenses des grands projets d'immobilisations par programme et secteur d'activité	59
Tableau 8	Sommaire des dépenses ministérielles prévues par article courant	61
Tableau 9	Ressources par programme et secteur d'activité pour l'exercice 1998-1999	62
Tableau 10	Détails des paiements de transfert par programme et secteur d'activité	63
Tableau 11	Détails des recettes à valoir sur les crédits ou sur les fonds renouvelables par programme et secteur d'activité	64
Tableau 12	Détails des recettes portées au Trésor par programme	65
Tableau 13	Coût net des programmes pour 1998-1999	66
Tableau 14	Fonds renouvelable des Services immobiliers	67
Tableau 15	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	68
Tableau 16	Fonds renouvelable des services facultatifs	69
Tableau 17	Fonds renouvelable des services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	70
Tableau 18	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	71
Tableau 19	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	72
Tableau 20	Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	73
Tableau 21	Fonds renouvelable de la Production de la défense	74
Tableau 22	Prêts, investissements et avances par programme	74

SECTION I : MESSAGES

A. Message du ministre

Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement a décrit son programme visant à construire un Canada plus fort, prêt à relever les défis du XXI^e siècle. Aussi s'est-il engagé à créer une économie saine, à renforcer notre pays et à en assurer l'unité, à agir comme chef de file dans la mise en place d'une autoroute mondiale de l'information et d'une économie axée sur les connaissances, à créer des perspectives d'emploi pour les jeunes et les communautés autochtones et à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un gouvernement efficace. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle de premier plan auprès du gouvernement et de tous les Canadiens en faisant en sorte que ces engagements se matérialisent.

Le Ministère, en tant qu'organisme de services communs du gouvernement, a indiqué dans son présent *Rapport sur les plans et les priorités* des initiatives importantes qui aideront le gouvernement à faire du Canada un pays plus fort. Parmi ses priorités, mentionnons un accès accru aux projets de marchés de l'État pour toutes les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises, une administration publique plus efficiente et abordable qui réponde aux besoins des Canadiens, un rôle de premier plan dans la mise en place d'une autoroute de l'information et d'une économie fondée sur les connaissances et une amélioration des services offerts au gouvernement et à tous les Canadiens.

TPSGC dirigera la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives pour le compte du gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé, afin d'offrir aux fournisseurs un guichet unique d'information et d'inscription à des marchés fédéraux et provinciaux évalués à plusieurs milliards de dollars. Le Ministère s'efforcera aussi d'accroître la présence fédérale et la visibilité des installations et des bureaux fédéraux partout au pays. Enfin, il consolidera ses services de demandes de renseignements, de publicité et de recherche sur l'opinion publique, de même que les services connexes de coordination des communications.

Afin de rendre le gouvernement plus efficace, le Ministère a élaboré un certain nombre de stratégies visant à rationaliser les

Parmi les priorités de TPSGC, mentionnons un accès accru aux projets de marchés de l'État pour toutes les entreprises, particulièrement les petites et moyennes entreprises, une administration publique plus efficiente et abordable qui réponde aux besoins des Canadiens, un rôle de premier plan dans la mise en place d'une autoroute de l'information et d'une économie fondée sur les connaissances et une amélioration des services offerts au gouvernement et à tous les Canadiens.

opérations, à réduire le chevauchement des tâches et le double emploi, à réduire les coûts et à encourager le secteur privé à participer à la prestation des services communs. Par ailleurs, il atteindra ou dépassera les objectifs de réduction des coûts et des effectifs prescrits par l'Examen des programmes. Il continuera à rechercher d'autres modes de prestation de services et s'associera aux autres gouvernements et au secteur privé lorsque cela sera possible et rentable.

TPSGC fournira au gouvernement le soutien nécessaire pour jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une autoroute mondiale de l'information et d'une société axée sur les connaissances. Il continuera d'accorder une importance particulière à la mise en place de l'assise pour la portion gouvernementale de l'autoroute de l'information, à l'élaboration d'un réseau de base unique pour soutenir les initiatives gouvernementales en matière d'information électronique et de prestation des services, et au développement et au soutien d'applications de commerce électronique sûres pour le gouvernement.

Afin de respecter son engagement à fournir aux contribuables les meilleurs services au meilleur prix, TPSGC effectuera des examens continus et se concentrera sur ses rôles essentiels afin de soutenir les priorités du gouvernement et les objectifs en matière de politiques publiques, tout en préservant les valeurs importantes que représentent pour le public l'intégrité, la prudence et l'équité dans toutes ses activités.

Vous trouverez dans le présent *Rapport sur les plans et les priorités* une stratégie solide, concrète et axée sur l'avenir qui vise à améliorer l'infrastructure et les services gouvernementaux de même que l'accès au gouvernement pour tous les Canadiens, une stratégie qui permettra de faire du Canada un pays plus fort au seuil du XXI^e siècle.

B. Déclaration de la direction

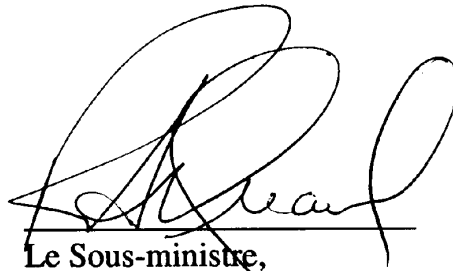
Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le présent *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour 1998-1999.

À ma connaissance, les renseignements qui y sont contenus :

- ◆ décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies du Ministère, de même que les principaux résultats escomptés;
- ◆ sont conformes à la politique et aux instructions du Conseil du Trésor et aux principes énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités* sur la divulgation des renseignements;
- ◆ sont complets et exacts;
- ◆ proviennent des systèmes éprouvés d'information et de gestion du Ministère;

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire ce RPP.

La Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle est fondé le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et fournit un cadre de responsabilisation à l'égard des résultats obtenus, compte tenu des ressources fournies et des pouvoirs attribués.



Le Sous-ministre,
R.A. Quail

Février 1998

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

A. Mandat

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) est né en 1993 de la fusion de Travaux publics Canada, d'Approvisionnements et Services Canada, de l'Agence de télécommunications gouvernementales et du Bureau de la traduction. En promulguant la *Loi constituant le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* en juillet 1996, le gouvernement réaffirmait la nécessité d'établir un ministère central ayant la responsabilité de la prestation des services administratifs et des services communs appuyant les ministères et organismes du gouvernement du Canada dans leur fonctionnement quotidien.

TPSGC est un organisme de services communs du gouvernement du Canada qui a pour mandat de :

fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes fédéraux des services qui leur permettent d'exécuter leurs programmes. Ces services répondent à un besoin reconnu à l'échelle de l'administration fédérale ou aux exigences de l'intérêt public. Il incombe aussi au Ministère de mettre sur pied des services destinés à accroître l'efficacité et l'économie dans la fonction publique, de raffermir l'intégrité des marchés publics et d'en améliorer l'efficience.

La *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* attribue à TPSGC les pouvoirs législatifs nécessaires pour fournir un certain nombre de services, notamment : la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des biens immobiliers du gouvernement fédéral, la fourniture des locaux à bureaux et autres installations, la prestation de conseils d'experts et de services d'architecture et de génie, la planification et l'acquisition des approvisionnements et des services, la planification et l'acquisition des services de télécommunications, les services de consultation et de vérification et la prestation des services de traduction et autres services connexes. La Loi clarifie les pouvoirs du ministère en ce qui a trait à tous les biens immobiliers fédéraux qui ne sont pas placés par la législation sous la responsabilité d'un autre ministère, conseil ou organisme fédéral. La Loi appuie en outre les responsabilités du ministre en tant que receveur général et lui fournit les

En promulguant la Loi constituant le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux en juillet 1996, le gouvernement réaffirmait la nécessité d'établir un ministère central ayant la responsabilité de la prestation des services administratifs et des services communs appuyant les ministères et organismes du Canada dans leur fonctionnement quotidien.

pouvoirs administratifs et autres relatifs au paiement des avantages sociaux, de la prestation de la pension de retraite et des régimes de pension ainsi que la rémunération des employés de la fonction publique du Canada.

On trouvera dans la Section IV-B, Renseignements supplémentaires, la liste des lois et règlements administrés par TPSGC.

B. Objectif du Ministère

Notre but est d'optimiser les recettes fiscales dans la prestation des services communs et centraux au gouvernement en accordant toute l'importance voulue aux valeurs de prudence, de probité et de transparence. En mettant l'accent sur ce que le Ministère fait de mieux – fournir des services rentables, au gouvernement – TPSGC aide les ministères à se concentrer sur ce qu'ils font le mieux.

Notre but est d'optimiser les recettes fiscales dans la prestation des services communs et centraux au gouvernement.

C. Structure des programmes et des secteurs d'activité

TPSGC gère ses activités au moyen de deux programmes. Ses principales activités relèvent du Programme des services gouvernementaux. L'objectif de ce programme consiste, selon la Partie II du *Budget principal des dépenses*, à faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux, qui sont dispensés aux ministères, organismes, et autres clients en tenant compte des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence de l'État.

Le Programme des services gouvernementaux est organisé en huit secteurs d'activité. Ce sont les suivants :

- ◆ Services immobiliers
 - Locaux et biens fédéraux
 - Services
- ◆ Service des approvisionnements
- ◆ Receveur général
- ◆ Rémunération de la fonction publique
- ◆ Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs
- ◆ Conseils et Vérification Canada
- ◆ Bureau de la traduction
- ◆ Soutien opérationnel
 - Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) - Opérations ministérielles
 - Gestion ministérielle

En mettant l'accent sur ce que le Ministère fait de mieux – fournir des services rentables, au gouvernement – TPSGC aide les ministères à se concentrer sur ce qu'ils font le mieux.

Le Programme des sociétés d'État recouvre les paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal et à la Queens Quay West Land Corporation. L'objectif de ce programme, tel que mentionné dans la Partie II du Budget principal des dépenses, est le suivant : autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

Le Programme des sociétés d'État comprend les deux gammes de services suivantes :

- ◆ la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
- ◆ la Queens Quay West Land Corporation.

Le Ministère démontre de la souplesse dans son approche organisationnelle. Le modèle de prestation des services des organismes de services spéciaux a été utilisé dans les secteurs d'activité de Conseils et Vérification Canada et du Bureau de la traduction pour leur laisser une plus grande marge de manœuvre. Cette marge est tempérée par un cadre de planification ministérielle qui met l'accent sur l'établissement et l'approbation des plans d'affaires annuels.

L'organigramme de TPSGC figure à la Section IV : Renseignements supplémentaires, tableau 2.

D. Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998 ¹	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Dépenses brutes de programme				
Services gouvernementaux	5 361,7	5 112,0	4 868,5	4 811,3
Sociétés d'État	13,1	21,7	6,7	3,3
	5 374,8	5 133,7	4 875,2	4 814,6
Moins : Recettes à valoir sur les crédits/fonds renouvelables	3 440,2	3 330,4	3 147,5	3 089,7
Dépenses nettes de programme	1 934,6	1 803,3	1 727,7	1 724,9
Moins : Recettes portées au Trésor	33,6	38,6	30,8	30,8
Plus : Coût des services fournis par d'autres ministères	18,9	23,6	23,6	23,6
Coût net du Ministère	1 919,9	1 788,3	1 720,5	1 717,8

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

1. La prévision des dépenses pour 1997-1998 a été rajustée pour tenir compte de la nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation et comprend un montant de 8,9 millions de dollars pour le Groupe Communication Canada, montant qui ne sera plus requis en 1998-1999.

SECTION III : PLANS, PRIORITÉS ET STRATÉGIES

A. Sommaire des plans, priorités et stratégies clés

TPSGC offre une vaste gamme de services communs et centraux au gouvernement. Ces services sont offerts dans un environnement présentant les caractéristiques suivantes : changement du rôle du gouvernement, poursuite du programme de restrictions financières, nouvelles structures de gestion et nouvelles technologies qui offrent davantage de choix, améliorations du point de vue économique qui peuvent être réalisées grâce à des démarches normalisées.

TPSGC continuera à collaborer avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et les autres ministères dans le but d'améliorer l'administration du gouvernement dans son ensemble tout en respectant les règles modernes de contrôle.

Dans ce contexte, le Ministère a choisi de mettre de nouveau l'accent sur les stratégies-clés ci-après :

- ◆ **Le Ministère augmentera sa contribution au gouvernement en** : mettant l'accent sur le rôle essentiel qu'il joue et en le réexaminant constamment; en travaillant avec le secteur privé, les autres ministères et les autres niveaux de gouvernement en vue de maximiser la contribution potentielle de chaque secteur dans l'intérêt des contribuables; en se servant de son expertise dans le domaine des services administratifs pour appuyer les nouvelles politiques du gouvernement et en faisant la promotion de l'unification des intérêts nationaux dans la poursuite de son mandat.
- ◆ **Le Ministère améliorera ses services en** : faisant la promotion de la qualité de tous ses services et en mesurant celle-ci; en utilisant les normes de service, de sorte que les clients sachent à quoi s'attendre; en présentant les services de la manière qui convienne à chaque client; en ayant recours au conseil consultatif de gestion et aux conseils consultatifs des clients en vue d'optimiser les services et de favoriser l'équilibre entre les intérêts du gouvernement et ceux du Ministère; en créant des partenariats avec les organismes qui offrent d'autres modes de prestation de services et en consultant les clients régulièrement pour mesurer leur satisfaction à l'égard des services de TPSGC.

- ◆ **Le Ministère cherchera à réaliser des économies et à atteindre l'efficience dans toutes ses opérations en :** évaluant ses services de manière continue pour y repérer les occasions de réduire les coûts par des moyens tels que la passation de contrats avec le secteur privé ou l'application de technologies et de techniques de gestion améliorées; en s'assurant que l'on a satisfait aux engagements de l'Examen des programmes, notamment les exigences quant à la réduction des effectifs et les changements à apporter aux programmes; en prenant de nouveaux engagements qui permettent de s'adapter au contexte de réduction des effectifs et de changements.

- ◆ **Le Ministère se dotera d'un effectif souple plus sensible aux besoins de renouvellement du Ministère :** en mettant en œuvre une stratégie des ressources humaines intégrée qui met l'accent sur la continuité dans l'emploi, l'acquisition et le perfectionnement de compétences recherchées; la rationalisation des structures organisationnelles et l'élaboration d'une culture de gestion plus constructive.

Voici le sommaire des stratégies clés que le Ministère prévoit mettre en œuvre au cours de la période de planification :

(PLAN) procurer aux Canadiens :	(STRATÉGIES) démonstration :
<p>L'optimisation de l'argent des contribuables sous forme de services communs et centraux au gouvernement du Canada, compte tenu des valeurs importantes que sont la prudence, la probité et la transparence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Offrir des services qui présentent un bon rapport qualité-prix dans huit secteurs d'activité : Services immobiliers, Service des approvisionnements, Services du Receveur général, Rémunération de la fonction publique, Services communs de GI/TI, Conseils et Vérification Canada, Bureau de la traduction et Soutien opérationnel. ◆ Améliorer la contribution de TPSGC au gouvernement. ◆ Améliorer les services offerts par TPSGC. ◆ Chercher à réaliser des économies et rechercher l'efficacité dans toutes les opérations de TPSGC. ◆ Se doter d'un effectif plus souple et plus sensible aux besoins de renouvellement du Ministère.
Services immobiliers (SI)	
<p>L'appui au gouvernement par la prestation de conseils d'experts, de services de logement, d'une infrastructure, ainsi que la prestation de services immobiliers qui répondent aux objectifs des clients et du gouvernement de la façon la plus appropriée et la plus abordable possible.</p>	<p><u>Satisfaction des clients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Former des relations de partenaires avec les clients en leur fournissant des conseils d'experts et une large gamme de services d'une manière qui soit informée et qui réponde à leurs besoins, notamment grâce aux unités de services à la clientèle. <p><u>Rendement financier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser 160 millions de dollars d'économies dans les coûts des locaux à bureaux d'ici avril 1999. ◆ Réaliser un seuil de rentabilité annuel entre les recettes et les dépenses dans la prestation des services par l'entremise du Fonds renouvelable des services immobiliers. <p><u>Maintenir l'intégrité des biens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Gérer un portefeuille de biens immobiliers en vue de fournir une infrastructure, des locaux et des services connexes aux clients et d'optimiser l'investissement du gouvernement fédéral dans les biens immobiliers. ◆ Assurer des conditions favorables à la santé et à la sécurité des employés dans le milieu de travail et faire en sorte que les installations, les opérations et les services soient aussi respectueux que possible de l'environnement. ◆ Préserver les immeubles du patrimoine national et ceux qui se trouvent dans le voisinage de la Colline du Parlement.

(PLAN) procurer aux Canadiens :	(STRATÉGIES) démonstration :
	<p>Repositionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Travailler avec les provinces, les territoires et le secteur privé pour la prestation de certains services non essentiels de manière plus efficace et plus efficiente.
Service des approvisionnements (SA)	
<p>Le soutien au gouvernement au moyen d'une expertise spécialisée dans les achats de biens et de services abordables et de qualité, et cultiver de bonnes relations avec les entrepreneurs, relations basées sur l'accès, l'équité et la transparence; aider les ministères en vue de coordonner ensemble les communications gouvernementales.</p>	<p>Approvisionnements</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aider les ministères gouvernementaux à satisfaire aux obligations découlant de pouvoirs de délégation accrus (pour les achats de biens, jusqu'à 25 000 \$). ◆ Aider les petites et moyennes entreprises. ◆ Appuyer l'acquisition de produits et services écologiques au gouvernement. <p>Édition</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réduire le double emploi et simplifier les opérations dans les services de communication offerts aux ministères et organismes, et faciliter l'accès du public à l'information du gouvernement. <p>Distribution des biens de la Couronne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir d'autres modes de prestation de services pour ce qui concerne les biens de la Couronne.
Receveur général	
<p>L'exploitation efficace du Trésor fédéral et l'administration des comptes du Canada.</p>	<p>Opérations du Trésor</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Offrir des services qui présentent un bon rapport coût-efficacité à la population, aux ministères fédéraux et aux gouvernements provinciaux. ◆ Améliorer les services à la population et réduire les coûts en engageant les gens à avoir recours au dépôt direct, de façon à faire passer de 60 à 65 % les paiements versés dans les comptes bancaires des bénéficiaires. <p>Comptabilité et rapports</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Maintenir les comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement de manière efficiente. ◆ Assurer l'introduction de la comptabilité d'exercice et la réfection des immobilisations.

(PLAN) procurer aux Canadiens :	(STRATÉGIES) démonstration :
Rémunération de la fonction publique	
Des services communs caractérisés par la rentabilité, la rigueur et la rapidité dans le cadre de l'administration de la paye et des régimes de pension.	<p>Opérations de la paye</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Contribuer à la réforme de la fonction publique de manière efficiente par la réduction des coûts de transition liés aux initiatives des AFPS. ◆ Contribuer à l'efficacité en réduisant les coûts de fonctionnement des unités. <p>Administration des pensions</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer le calcul exact des droits à pension, notamment les paiements de la valeur de transfert.
GI/TI - Services communs	
L'accès à l'information et la capacité de faire des affaires par voie électronique dans toute l'administration fédérale avec ses organismes clients.	<p>Gestion des services de GI/TI</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer une gestion efficiente de l'infrastructure et des services communs au nom du gouvernement dans des domaines tels que les télécommunications et les services de messagerie électronique. <p>Rationalisation des services</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Concevoir de nouveaux modes de prestation des services et introduire de nouvelles technologies en travaillant avec le secteur privé en vue de réduire les coûts. <p>Infrastructure électronique commune</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Créer et appuyer des applications liées au commerce électronique. ◆ Établir et gérer un réseau de base pour le gouvernement et soutenir les initiatives de guichet unique du gouvernement.
Conseils et Vérification Canada (CVC)	
L'amélioration des opérations et de la gestion du secteur public.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Jouer un rôle de leadership dans l'évolution de la gestion des affaires publiques. ◆ Améliorer tous les aspects des services à la clientèle. ◆ Assurer l'autonomie financière de CVC.
Bureau de la traduction	
Fournit l'appui au Parlement et au gouvernement du Canada qui leur permet de fonctionner dans les deux langues officielles et d'avoir également recours à d'autres langues.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer la prestation de services de traduction, d'interprétation et d'autres services linguistiques de qualité et présentant le meilleur rapport qualité-prix. ◆ Assurer l'autonomie financière du Bureau de la traduction.

(PLAN) procurer aux Canadiens :	(STRATÉGIES) démonstration :
Soutien opérationnel	
L'infrastructure ministérielle nécessaire pour l'exécution des responsabilités du ministre du sous-ministre, et le soutien aux secteurs d'activité de TPSGC.	<ul style="list-style-type: none">◆ Établir un mécanisme pour gérer la mise en œuvre de la gestion du rendement à TPSGC.◆ Intégrer les règles modernes de contrôle au Ministère.◆ Mettre en œuvre la stratégie des ressources humaines du Ministère.

B. Détails par programme et secteur d'activité

Programme des Services gouvernementaux

Services immobiliers

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Gamme de services				
<i>Crédits</i>				
Locaux et biens fédéraux				
Dépenses brutes	2 030,5	1 925,2	1 906,4	1 909,4
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	706,5	667,3	664,1	664,1
Dépenses nettes	1 324,0	1 257,9	1 242,4	1 245,3
<i>Fonds renouvelables</i>				
Services				
<i>- Fonds renouvelable des Services immobiliers</i>				
Dépenses brutes	2 160,0	2 063,2	1 909,1	1 863,5
Moins : Recettes	2 153,7	2 061,1	1 907,1	1 861,5
Ressources nettes utilisées (fournies)	6,3	2,1	2,0	2,0
<i>- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</i>				
Dépenses brutes	8,1	6,8	6,7	6,7
Moins : Recettes	27,7	27,7	24,5	24,5
Ressources nettes utilisées (fournies)	(19,6)	(20,9)	(17,8)	(17,8)
Total - Services	(13,3)	(18,8)	(15,8)	(15,8)
Total - Services immobiliers	1 310,7	1 239,1	1 226,6	1 229,6

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Nota : Les chiffres pour 1998-1999 et pour les exercices ultérieurs ne tiennent pas compte de l'incidence financière de l'initiative des Services immobiliers (SI) concernant les autres formes de prestation de services (AFPS). En vertu de cette initiative, les SI vont confier au secteur privé et aux provinces la gestion de la plupart des installations dont le Ministère a la garde. Cette initiative devrait entraîner le transfert de quelque 600 Équivalents temps plein (ETP) au secteur privé ou aux provinces et elle devrait permettre des économies importantes au chapitre de l'exploitation des installations. L'incidence financière de l'initiative AFPS sera évaluée au cours du dernier trimestre de l'exercice 1997-1998, lorsque seront terminées les négociations avec l'entreprise privée et les provinces visées.

Objectifs

Gérer un portefeuille diversifié d'immeubles à usage de bureaux, d'installations à utilisation commune et de nombreux autres biens dont le ministre est responsable, de façon à fournir des locaux appropriés et les services à valeur ajoutée connexes, y compris des conseils stratégiques, aux locataires fédéraux, clients et autres utilisateurs de biens, à optimiser les investissements du gouvernement fédéral dans les biens immobiliers et à fournir des services communs connexes aux clients dans ce domaine aux taux du marché.

Description

Les SI fournissent un milieu de travail sûr, productif et abordable et ils maintiennent la sécurité des biens immobiliers fédéraux.

Les Services immobiliers (SI) gèrent un portefeuille diversifié d'immeubles à bureaux fédéraux et d'installations à utilisation commune, ainsi que des biens à vocation particulière comme les logements dans le Nord, les biens excédentaires et les ouvrages de génie civil (une autoroute, des ponts, des écluses, des barrages et des cales sèches). Les SI fournissent un milieu de travail sûr, productif et abordable et ils maintiennent la sécurité des biens immobiliers fédéraux. Ils élaborent des politiques et des plans qui permettent de s'acquitter des responsabilités ministérielles en matière de préparatifs d'urgence. Ce secteur assure également une vaste gamme de services professionnels et techniques dans les domaines du génie, de l'architecture et de l'immeuble.

La clientèle des SI est constituée de ministères, de conseils et d'organismes, de sociétés d'État et de certaines organisations à l'extérieur du gouvernement fédéral.

Le secteur d'activité des SI comprend les deux gammes de services suivantes :

- ◆ L'élément **Locaux et biens fédéraux**, qui remplit le rôle de gardien des biens, et fournit des locaux et des services connexes aux ministères et organismes fédéraux locataires. Les demandes de locaux sont évaluées en fonction des répertoires de locaux existants et prévus (locaux achetés, loués et obtenus par bail-achat) et on détermine l'approche la plus efficace pour répondre à la demande.

Cette gamme de services met l'accent sur l'application des politiques et des normes régissant la qualité, la quantité et l'emplacement des locaux, les aspects environnementaux connexes et les questions de santé et de sécurité, et répond de l'engagement du Ministère à fournir un milieu de travail productif tout en respectant les lois, les règlements et les

politiques et en veillant à ce que le loyer des locaux demeure abordable.

Elle gère un portefeuille de biens immobiliers dont TPSGC a la garde. Ce portefeuille est composé de biens à vocation particulière (Cité parlementaire, salles de conférence et de formation, logements dans le Nord, biens excédentaires et ouvrages de génie civil).

Le bien-fondé des investissements, l'efficacité, l'efficience et la sécurité de l'exploitation et de l'entretien des biens immobiliers, ainsi que l'optimisation des recettes provenant de l'aliénation des biens, sont autant de préoccupations centrales.

Le bien-fondé des investissements, l'efficacité, l'efficience et la sécurité de l'exploitation et de l'entretien des biens immobiliers, ainsi que l'optimisation des recettes provenant de l'aliénation des biens, sont autant de préoccupations centrales. Pour réduire les dépenses du gouvernement, on négocie des ententes de dessaisissement qui permettent de céder à d'autres niveaux de gouvernement ou à des tiers, certains biens immobiliers importants, de même que les responsabilités et les dépenses à long terme s'y rattachant. Des services professionnels et administratifs sont également offerts pour gérer les paiements en remplacement de l'impôt pour les biens sous la garde de TPSGC et des autres ministères fédéraux.

- ◆ **Les Services**, qui offrent une gamme complète de services professionnels et techniques dans les domaines de l'architecture et du génie, de la gestion des biens immobiliers et des installations, de l'environnement, de l'évaluation et de l'immobilier, afin de répondre aux besoins de leurs clients en ce qui concerne la planification stratégique, l'acquisition, la gestion, l'exploitation, l'entretien, la construction, la réparation et l'aliénation des biens immobiliers. Les unités de service à la clientèle offrent un service à guichet unique intégré pour répondre à tous les besoins immobiliers des clients.

Il s'agit de services «optionnels» offerts contre rémunération, qui fonctionnent avec un fonds renouvelable dont le prélèvement maximal est de 450 millions de dollars. En 1998-1999, le Fonds renouvelable des Services immobiliers devrait gérer un volume d'affaires de l'ordre de 2,1 milliards de dollars.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Le principal facteur externe ayant une incidence sur cette gamme de services est la demande de services de logement, d'infrastructure, et immobiliers des SI provenant des ministères et organismes fédéraux. L'ampleur de la demande,

au cours des prochaines années, dépendra directement des modifications apportées aux programmes et de la réduction de la taille des ministères et organismes fédéraux. Elle dépendra également des initiatives horizontales du gouvernement telles que les autres modes de prestation de services, la création d'organismes distincts et la collaboration avec les autres niveaux de gouvernement ou la dévolution à ces niveaux. Le changement rapide découlant des nouvelles technologies et des nouvelles approches pour la prestation de services dans le domaine immobilier, y compris la gestion de l'information, la passation de marchés et les accords financiers, est un autre facteur.

Les SI visent à devenir l'expert en immobilier et le conseiller des ministères et des organismes dans ce domaine, et à fournir un service à guichet unique pour répondre à tous les besoins de leurs clients.

Les SI visent à devenir l'expert en immobilier et le conseiller des ministères et des organismes dans ce domaine, et à fournir un service à guichet unique pour répondre à tous les besoins de leurs clients. Leur réussite à cet égard dépendra de leur capacité de s'adapter au changement et d'être reconnus par leurs clients comme étant le fournisseur par excellence de services et de compétences dans le domaine de l'immobilier. Les stratégies prévues pour relever ce défi sont résumées ci-après.

Plans et stratégies clés

Une des principales initiatives des SI consiste à redéfinir leurs relations avec le secteur privé et avec les autres niveaux de gouvernement.

Une des principales initiatives des SI consiste à redéfinir leurs relations avec le secteur privé et avec les autres niveaux de gouvernement, conformément aux objectifs gouvernementaux de repenser le rôle de l'État, de réduire les coûts et de stimuler la croissance dans le secteur privé. À cet effet, les SI effectuent actuellement une transition spectaculaire vers d'autres formes de prestation de services (AFPS) en augmentant la sous-traitance dans le secteur privé et en créant des partenariats avec les autres niveaux de gouvernement et les associations professionnelles.

Pour opérer ce repositionnement, les SI ont entrepris un examen complet afin de déterminer les services qui continueront d'être gérés ou assurés à l'interne et ceux qui pourraient être réalisés par d'autres organismes. Les SI continueront toutefois d'offrir une gamme complète de services immobiliers. Un plus grand nombre d'employés non gouvernementaux fourniront les services relatifs aux bâtiments. Avec cette nouvelle approche, les SI ne donneront plus l'impression d'être en concurrence avec le secteur privé. Ils mettront l'accent sur le recensement des problèmes, la définition des besoins des clients et le courtage stratégique des

services avec le secteur privé afin de répondre aux besoins des clients avec plus d'efficacité et d'efficacités. L'objectif est de réduire les coûts pour les SI et leurs clients tout en maintenant ou en améliorant les normes de services et d'optimiser les investissements du gouvernement fédéral dans les biens immobiliers de l'État.

Les autres ministères et organismes fédéraux ont, eux aussi, d'importants défis à relever, soit modifier, réduire et réorienter leurs activités et leurs services essentiels. Pour les aider, les SI offrent leurs compétences et leurs connaissances en tant qu'expert en biens immobiliers et conseiller du gouvernement afin de permettre aux ministères de se concentrer sur leurs programmes essentiels. Ils offrent à leurs clients un service immobilier à guichet unique intégré avec des unités de service à la clientèle pour répondre à tous leurs besoins immobiliers, y compris leurs objectifs de gestion de l'environnement ainsi que la santé et la sécurité de leurs employés en milieu de travail. Dans les régions, ce service est en train de s'étendre pour fournir une gamme plus large de services communs. De plus, les SI étudient en profondeur les programmes et les priorités de leurs clients afin de pouvoir leur offrir des services adaptés à leurs besoins particuliers, ce qui devrait permettre d'utiliser plus efficacement les activités et les ressources immobilières à l'échelle du gouvernement, de réduire le nombre de locaux sous-utilisés et de rationaliser le répertoire de biens immobiliers fédéraux à mesure que le gouvernement réduit ses effectifs.

Comme la réussite des SI dans l'avenir dépendra des connaissances et des compétences de ses employés, les SI mettront l'accent, pendant la période de planification, sur le renouvellement de leurs effectifs et de leur culture. Ces efforts seront fondés, notamment, sur les compétences requises, la formation et le soutien, la responsabilisation, les programmes de récompense, la motivation des employés et la promotion du travail d'équipe. Cet exercice de renouvellement nécessitera la création d'un environnement qui mise sur les compétences et les talents des employés, respecte leurs besoins et leurs préoccupations et encourage le dynamisme, l'excellence et l'enthousiasme.

Résultats escomptés

Pendant la période de planification, les SI chercheront à obtenir des résultats sur quatre plans :

Satisfaction des clients

La satisfaction des clients est le meilleur moyen de maintenir et d'accroître la capacité de fournir les services immobiliers contre rémunération tout en optimisant l'investissement du gouvernement dans les biens immobiliers.

1. Satisfaction des clients

La satisfaction des clients est le meilleur moyen de maintenir et d'accroître la capacité de fournir les services immobiliers contre rémunération tout en optimisant l'investissement du gouvernement dans les biens immobiliers.

Pour assurer la satisfaction de leurs clients, les SI doivent, en particulier :

- établir des relations de partenariat avec leurs clients en fournissant des conseils d'expert et une gamme complète de services répondant aux besoins exprimés, au moyen de mécanismes comme les unités de service à la clientèle, qui peuvent partager des locaux avec les clients s'il y a lieu et obtenir l'aide des centres d'expertise (soutien au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en offrant des locaux à bureaux, une infrastructure de logement et des équipements communautaires au nouveau gouvernement du Nunavut);
- participer à un comité consultatif de gestion du SMA visant à fournir à la haute direction des renseignements ministériels sur les questions immobilières et à prendre des décisions stratégiques sur la gestion des biens immobiliers à l'échelle du gouvernement;
- aider les ministères à préparer et à mettre en œuvre des stratégies de développement durable et des systèmes de gestion de l'environnement leur permettant d'atteindre leurs objectifs sur le plan de l'écologisation du gouvernement;
- fournir aux clients des milieux de travail productifs adaptés aux besoins de l'organisation et des employés.

Critères d'évaluation des résultats

- niveau de satisfaction des clients indiqué par des évaluations qualitatives telles que les sondages auprès des clients et d'autres modes de rétroaction;
- part des SI de l'ensemble des opérations immobilières, client.

2. Rendement financier

Les résultats clés, pour le rendement financier, sont la gestion efficace et rentable des biens immobiliers; un rendement raisonnable des investissements immobiliers; et

l'atteinte du seuil de rentabilité du Fonds renouvelable des SI.

Les SI doivent, en particulier :

Rendement financier

Les résultats clés, pour le rendement financier, sont la gestion efficace et rentable des biens immobiliers; un rendement raisonnable des investissements immobiliers; et l'atteinte du seuil de rentabilité du Fonds renouvelable des SI.

- réaliser des économies annuelles de 160 millions de dollars sur les coûts des locaux à bureaux, en réduisant les locaux et en appliquant d'autres mesures efficaces;
- viser un seuil de rentabilité annuel entre les recettes générées et les coûts de fonctionnement, pour le Fonds renouvelable des Services, durant la période de planification;
- gérer le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers de façon à atteindre un excédent d'exploitation de 20,9 millions de dollars en 1998-1999 et de 17,8 millions de dollars pour chacune des années de planification subséquentes;
- gérer efficacement l'utilisation des locaux à bureaux en collaboration avec les clients (au moyen d'un cadre de politiques; de normes de logement génériques; de conventions directrices d'occupation des locaux; d'enveloppes de locaux de clients; de stratégies concernant les demandes de locaux des clients; et d'un programme de réduction des locaux);
- se servir des nouvelles stratégies d'utilisation des locaux pour réduire les locaux tout en améliorant la productivité et le moral des employés;
- réduire les dépenses de fonctionnement en réduisant les frais généraux, en optimisant le temps facturable, en réduisant le temps supplémentaire, en rationalisant et en restructurant les processus opérationnels;
- vérifier, auprès d'un ministère important, l'application du remboursement intégral aux locaux, aux prix du marché;
- élaborer un modèle générique en vue de la mise en œuvre élargie du remboursement intégral pour les locaux à bureaux et les services connexes;
- optimiser les recettes en restructurant les frais et les pratiques d'imputation et en établissant des relations plus étroites avec les clients afin de les conserver et d'exploiter des secteurs d'activité plus avantageux.

Critères d'évaluation des résultats

- évaluation de variables telles que le rendement des investissements dans les biens immobiliers, les coûts par unité de logement, les coûts et les locaux par employé;

- suivi du rendement selon des objectifs précis tels que la réduction des locaux, le pourcentage de locaux commercialisables vacants;
- atteinte des objectifs financiers quant à la prestation de services immobiliers;
- seuil de rentabilité annuel du Fonds renouvelable des Services.

3. **Maintien de l'intégrité des biens**

Les principaux résultats de l'intégrité des biens sont des biens immobiliers qui conservent leur valeur et un milieu de travail sain, sûr et productif respectant les principes du développement durable et les exigences réglementaires.

Les SI doivent, en particulier :

- fournir des conseils et des services, relativement aux questions de biens immobiliers, répondant aux normes professionnelles et aux exigences réglementaires;
- veiller à la santé et à la sécurité des employés au travail;
- obtenir l'approbation du Secrétariat du Conseil du Trésor au sujet de certains biens excédentaires à transférer à TPSGC aux fins de gestion et d'aliénation;
- intégrer les principes du développement durable à toutes les activités de prestation des services et de réalisation du programme des Services immobiliers;
- conserver les édifices nationaux d'intérêt patrimonial situés sur la Colline du Parlement conformément à la politique du Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale et aux alentours, faire approuver une stratégie de logement et d'investissement à long terme (jusqu'en 2012-2013) pour la Cité parlementaire et obtenir le financement nécessaire.

Critères d'évaluation des résultats

- niveau de respect des normes et des engagements réglementaires et opérationnels afin de déterminer si l'intégrité des biens est maintenue.

4. **Repositionnement avec le secteur privé et les administrations provinciales et territoriales**

Les résultats clés sont des services immobiliers plus efficaces et efficaces.

Maintien de l'intégrité des biens

Les principaux résultats de l'intégrité des biens sont des biens immobiliers qui conservent leur valeur et un milieu de travail sain, sûr et productif respectant les principes du développement durable et les exigences réglementaires.

Les SI doivent, en particulier :

- mettre l'accent sur les rôles essentiels du gouvernement fédéral visant à s'acquitter de son mandat et à satisfaire aux prescriptions de la loi ainsi qu'à agir en tant que conseiller immobilier dans les domaines de la planification stratégique, de l'assurance de la qualité, de la gestion des risques et des programmes;
- redéfinir les relations des SI avec les provinces, les territoires et le secteur privé et, en fait, créer avec eux des partenariats afin d'assurer les services non essentiels au moyen des AFPS.

Repositionnement avec le secteur privé et les administrations provinciales et territoriales :

Les résultats clés sont des services immobiliers plus efficaces et efficients.

Critères d'évaluation des résultats

- proportion des activités des SI assumées par le secteur privé et les administrations provinciales et territoriales au moyen des AFPS;
- atteinte des objectifs d'économie de coûts pour le répertoire de locaux dont les SI ont la garde.

Service des approvisionnements

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	163,2	165,8	129,0	128,7
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	18,1	16,3	15,6	15,6
Dépenses nettes	145,0	149,5	113,5	113,2
<i>Fonds renouvelable des services facultatifs</i>				
Dépenses brutes	110,1	129,2	118,1	117,8
Moins : Recettes	109,8	128,6	117,5	117,2
Ressources nettes utilisées (fournies)	0,3	0,6	0,6	0,6
Total - Service des approvisionnements	145,4	150,1	114,0	113,7

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

L'élément

*Approvisionnement
fournit des services
communs en vue
d'acquérir des biens et des
services pour le compte du
gouvernement fédéral.*

Objectif

Fournir aux ministères du gouvernement fédéral des services communs de qualité, qu'il s'agisse d'acquisition de biens et de services ou de services liés à ces acquisitions; fournir des services communs de qualité à l'appui des activités d'édition assurées par les clients; fournir des services d'aliénation de qualité pour les ministères du gouvernement fédéral.

Description

Le secteur d'activité du Service des approvisionnements (SA) fournit les services suivants :

- ◆ L'élément Approvisionnement fournit des services communs en vue d'acquérir des biens et des services pour le compte du gouvernement fédéral. Il a la responsabilité de gérer le processus d'approvisionnement; à cette fin, il remplit les fonctions suivantes : aider les ministères clients à définir leurs besoins, lancer des appels d'offres, évaluer et choisir celles-ci, négocier et administrer des marchés ainsi que fournir des services auxiliaires, par exemple, études de marché afin de déterminer quels produits sont disponibles chez les fournisseurs, planification des produits, études sur les modes d'approvisionnement, tenue à jour d'une base de données statistiques et capacité de produire des rapports, établissement d'un cadre stratégique, examen et publication de politiques et création de l'infrastructure technologique requise pour l'appui des

moyens électroniques en vue de remplir la fonction d'acquisition. En outre, l'élément Approvisionnements est responsable de tous les aspects des grands projets de l'État liés au processus d'acquisition.

Cet élément comprend également certaines activités spécialisées : services techniques et d'inspection maritime; soutien requis pour l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; sécurité industrielle et services d'enquêtes de sécurité sur les personnes pour TPSGC et l'industrie; élaboration et tenue à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (biens saisis à la suite de crimes); service central de transport de marchandises, gestion des voyages et de déménagement d'articles de ménage et, enfin, services consultatifs en matière de transport.

L'élément Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux.

- ◆ L'élément Édition offre un éventail de services de gestion des publications à valeur ajoutée, notamment des services de conseil et de développement en matière de publications ainsi que des services d'aide à la clientèle en matière de commercialisation et de vente. Cet élément gère les droits d'auteur de la Couronne au nom du gouvernement, négocie des contrats de licence et des accords de co-édition entre les clients et le secteur privé. Il est également chargé de produire et de publier les parties I, II et III de la *Gazette du Canada* et de la publication *Marchés publics*. Il gère aussi le Programme des services aux dépositaires (PSD) pour le compte du Conseil du Trésor. Le PSD assure la distribution gratuite des publications du gouvernement fédéral à un réseau de bibliothèques de dépôt au Canada et à l'étranger.
- ◆ L'élément Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation comprennent la vente, le transfert, l'échange, le don, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent 100 % du produit net de la vente des biens excédentaires (le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Plusieurs facteurs externes importants devraient avoir des répercussions sur le secteur d'activité du SA au cours du

prochain exercice. Ainsi, la réduction importante des effectifs a une incidence sur les premières étapes du processus d'acquisition, c'est-à-dire, la définition des besoins en matière d'approvisionnement. En outre, le manque de ressources pour le service à la clientèle fait en sorte que la tâche du personnel du SA chargé de l'approvisionnement est plus lourde. Le SA devra donc examiner la meilleure façon de répondre à cette demande croissante.

Le secteur d'activité des SA a vu diminuer le nombre de marchés qu'il gère. Cependant, la valeur des marchés est demeurée constante. Cette tendance indique que les marchés gérés sont plus complexes. Ils exigent donc une surveillance accrue de la part du personnel du SA, et il faut s'assurer que les compétences des employés sont adaptées à la complexité croissante du travail à exécuter.

De plus en plus, on demande à ce secteur d'activité de partager son expertise en matière d'acquisition avec les autres ministères qui ont leur propre service des acquisitions, et de fournir à ces derniers de l'aide, au besoin. Ces activités comprennent notamment la formation dispensée en matière d'approvisionnement ainsi que les conseils en matière de politiques et de procédures; le partage des manuels et des connaissances en matière de terminologie du domaine des acquisitions ainsi que des conditions et clauses qui s'y rapportent; enfin, l'appui fourni aux négociateurs commerciaux du Canada. Il faudra donc mettre l'accent sur le recyclage et le renouvellement du personnel et prendre les mesures requises pour que le SA puisse continuer de fournir à sa clientèle des services de grande qualité.

En ce qui touche la structure du secteur d'activité, il reste plusieurs décisions à prendre. L'amalgame de diverses activités ministérielles donnera bientôt lieu à une Direction générale des services de coordination des communications. On examinera d'autres modes de prestation de services dans la Distribution des biens de la Couronne (DBC).

Plans et stratégies clés

L'intégrité et la transparence continueront d'être les principes directeurs régissant la négociation des marchés au sein du SA. Ce dernier a l'intention de continuer d'appuyer les orientations et les priorités de TPSGC, soit d'améliorer la contribution que fournit TPSGC au gouvernement, d'améliorer ses services, de chercher à réaliser des économies et à travailler de façon efficiente ainsi que de gérer ses ressources humaines de façon

L'intégrité et la transparence continueront d'être les principes directeurs régissant la négociation des marchés au sein du SA.

efficace. Les stratégies et buts suivants, établis par le SA, constituent le fondement des initiatives du secteur d'activité et aident le Ministère à respecter ses priorités :

- fournir, à titre d'expert et de spécialiste, des services d'acquisition qui répondent aux besoins de la clientèle;
- entretenir avec les entrepreneurs des relations fondées sur le professionnalisme, l'équité et la transparence;
- élaborer des politiques et des programmes qui correspondent aux objectifs généraux du gouvernement;
- être un chef de file pour ce qui est de l'acquisition de matériel informatique et de l'application de la technologie de l'information au processus d'acquisition;
- améliorer et rationaliser le processus afin de satisfaire aux exigences de la Défense nationale et d'autres clients en matière d'acquisition.

Le SA aidera les clients à atteindre les objectifs de leurs programmes en leur fournissant les biens et services dont ils ont besoin.

Résultats escomptés

Au cours de la période de planification, le SA tentera d'obtenir les résultats suivants dans les trois secteurs ci-dessous :

1. Approvisionnements

Le SA aidera les clients à atteindre les objectifs de leurs programmes en leur fournissant les biens et services dont ils ont besoin tout en appliquant des principes de prudence, de probité et de transparence dans le processus d'acquisition; en contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux; en fournissant des services de gestion des acquisitions pour les grands projets de l'État.

Le SA continuera d'assurer aux petites et moyennes entreprises un accès équitable aux occasions de marchés. Le SA fournira des services efficaces en matière de biens saisis, de gestion des transports et de normes.

Plus particulièrement, le SA remplira les fonctions suivantes :

- faire en sorte que TPSGC et les autres ministères gouvernementaux s'acquittent des obligations qui découlent des pouvoirs délégués accrus qu'on leur a confiés (à partir de 1998-1999, les ministères pourront acheter des biens jusqu'à concurrence de 25 000 \$ sans autorisation); à cette fin, ils doivent :
 - fournir le soutien et les lignes directrices nécessaires (p. ex., formation et cadre stratégique)

Le SA continuera d'assurer aux petites et moyennes entreprises un accès équitable aux occasions de marchés.

Le SA fournira des services efficaces en matière de biens saisis, de gestion des transports et des normes.

- aux clients qui exercent ces pouvoirs délégués accrus;
- améliorer les processus de négociation des marchés à l'échelle du gouvernement.
- aider les petites et moyennes entreprises par les moyens suivants :
 - fournir les renseignements requis sur les marchés à l'échelle de l'administration fédérale;
 - être le centre de coordination de la prestation du service Contrats Canada, un réseau d'information sur la négociation des marchés (p. ex., en présentant des renseignements sur la façon de faire des affaires, en inscrivant les fournisseurs et en fournissant des données «historiques») à l'intention de tous les ministères et organismes du gouvernement;
 - développer un processus d'inscription simplifié à guichet unique pour tous les fournisseurs, ainsi qu'un guichet unique pour les ministères et organismes qui ont besoin de fournisseurs;
 - appuyer la stratégie gouvernementale d'achat auprès des entreprises autochtones en donnant plus de 50 séminaires à l'intention des fournisseurs, portant sur les entreprises autochtones du Canada;
 - préparer et conduire des réunions avec les principales associations de l'industrie afin de leur faire savoir ce que les clients devraient probablement acheter et de discuter des nouvelles initiatives et politiques du gouvernement.
- aider le gouvernement à résoudre le problème de l'an 2000 par le moyen suivant :
 - mettre sur pied un Bureau d'acquisition axé sur l'an 2000 pour s'assurer l'expertise et les ressources nécessaires à ce chapitre.
- améliorer les méthodes d'acquisition de produits et de services dans le domaine de la technologie de l'information, assurer une plus grande responsabilisation et une meilleure discipline dans la gestion de projet et améliorer la gestion des risques à l'appui du Cadre amélioré pour la gestion des projets de technologie de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor par les moyens suivants :
 - entreprendre des projets d'achats axés sur les résultats (AAR) afin d'acquérir de l'expérience dans l'application de ce concept, et intégrer l'expérience et les leçons apprises au cours du processus;

- partager la connaissance de la méthodologie avec les autres ministères, les provinces et l'industrie de la technologie de l'information au Canada;
- déterminer les possibilités d'appliquer le principe des AAR à d'autres produits en faisant connaître les avantages de cette approche aux ministères clients et en améliorant la formation du personnel et sa capacité de gérer les risques.
- appuyer et favoriser l'achat de produits et de services écologiques au sein du gouvernement par les moyens suivants :
 - surveiller l'élaboration et la mise en place d'un Système d'information sur l'environnement (SIE);
 - aider les clients dans leurs démarches en vue d'acheter des produits écologiques en fournissant de l'information sur la disponibilité des produits et des services écologiques;
 - améliorer la capacité du gouvernement de tenir compte davantage de l'environnement dans ses acquisitions.
- continuer de renouveler et d'améliorer les processus liés aux activités du SA par les moyens suivants :
 - travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale en vue de rationaliser ses processus et approches en matière d'acquisition dans les domaines tels que les autres modes de prestation de services et les procédures novatrices en matière de négociation de marchés;
 - établir de nouvelles méthodes en vue de gérer les besoins complexes, y compris l'intégration d'équipes de spécialistes en matière d'acquisition auprès des clients;
 - mettre en œuvre de nouvelles méthodes visant à améliorer et à développer les compétences requises en matière d'acquisition afin de gérer ces besoins plus complexes;
 - appliquer les connaissances acquises afin de répondre aux besoins des autres ministères clients.

Critères d'évaluation des résultats :

Les indicateurs établis en regard des activités opérationnelles, notamment :

- les coûts par 100 \$ d'affaires;
- le rapport entre le nombre de marchés conclus avec de petites entreprises par opposition à ceux qui l'ont été avec de grandes entreprises;

- le rapport entre le nombre de marchés concurrentiels et celui des marchés à fournisseur unique;
- les résultats des enquêtes statistiques sur la satisfaction de la clientèle.

Le SA participera à la production et à la publication, de façon économique et en temps opportun, de la Gazette du Canada et de la publication Marchés publics, ainsi qu'à la gestion efficace du Programme des services aux dépositaires.

Les autres initiatives seront évaluées en regard des calendriers de mise en œuvre.

2. Édition

Le SA participera à la production et à la publication, de façon économique et en temps opportun, de la *Gazette du Canada* et de la publication *Marchés publics*, ainsi qu'à la gestion efficace du Programme des services aux dépositaires.

Le SA remplira particulièrement les fonctions suivantes :

- assurer le leadership requis à l'échelle du gouvernement en améliorant la communication des messages gouvernementaux et en fournissant des services d'acquisition efficaces et des services professionnels dans les domaines des relations publiques, de la publicité, de l'impression, des sondages et des communications;
- mettre sur pied une Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC) pour consolider les activités de communications liées à la prestation des Services de communications aux ministères et organismes;
- procéder à l'examen des diverses options de financement possibles pour cette direction générale.

Critères d'évaluation des résultats :

- TPSGC élaborera des indicateurs de succès pour la nouvelle DGSCC.

3. Distribution des biens de la Couronne

Les services de Distribution des biens de la Couronne contribueront à l'aliénation efficace et efficiente des biens excédentaires du gouvernement fédéral, ce qui permettra à l'État d'être plus efficace et d'améliorer la satisfaction de la clientèle.

Les services de Distribution des biens de la Couronne contribueront à l'aliénation efficace et efficiente des biens excédentaires du gouvernement fédéral, ce qui permettra à l'État d'être plus efficace et d'améliorer la satisfaction de la clientèle.

Le SA remplira particulièrement les fonctions suivantes :

- fournir des solutions de rechange pour la prestation des services de Distribution des biens de la Couronne;
- déterminer s'il est viable et rentable de continuer de fournir des services d'aliénation aux clients en divers endroits.

Critères d'évaluation des résultats :

- temps de rotation après la réception de la demande pour que les biens soient enlevés des locaux du client;
- temps de rotation après la réception de la demande pour définir la stratégie dans les cas de besoins uniques en matière d'aliénation;
- délai d'exécution de la mise en vente des biens.

Receveur général

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	136,5	124,4	120,9	119,9
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	17,1	23,3	23,3	23,0
Total - Receveur général	119,4	101,1	97,6	96,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Objectif

Gérer les activités liées au Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du Receveur général pour les principaux programmes du gouvernement, tenir les comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement.

Description

Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada.

Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du Receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le Système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le Receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers connexes.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Plusieurs facteurs exerceront une pression en vue de modifier les services que fournit le Receveur général, notamment : la réforme du secteur public, l'évolution technologique, le besoin croissant de répondre aux attentes de la clientèle et de faire preuve de transparence et d'intégrité dans l'exécution de ses fonctions. Plus particulièrement, les services du Receveur général doivent s'adapter aux nouvelles exigences des clients concernant la prestation de services plus efficaces, et il doit tirer profit des nouvelles technologies, notamment le commerce électronique. Comme ces changements se produisent tellement rapidement, il devient nécessaire que le secteur d'activité collabore de façon plus étroite avec les ministères clients et les organismes centraux. Ces

changements exigent également que le secteur d'activité travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs afin d'évaluer de quelle façon leurs expertises et services pourraient améliorer la prestation des services du Receveur général.

Plans et stratégies clés

Le secteur d'activité du Receveur général a élaboré les solutions stratégiques suivantes pour faire face à ces défis.

Le secteur d'activité du Receveur général a élaboré les solutions stratégiques suivantes pour faire face à ces défis : appui à la réforme du secteur public; innovation technologique; intégrité, transparence et réceptivité; renouvellement de la main-d'œuvre.

1. Appui à la réforme du secteur public

Le secteur d'activité appuiera l'initiative fédérale visant à améliorer la gestion financière en mettant de l'avant la stratégie d'information financière (SIF). La SIF fournira plus rapidement des renseignements financiers d'importance aux organismes centraux et au Parlement. Les recommandations du Groupe de travail indépendant sur la modernisation des fonctions de contrôleur au sein de l'administration fédérale auront aussi des répercussions sur le secteur d'activité. Le Receveur général préparera, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, un plan visant à appliquer toutes les recommandations pertinentes.

Le secteur d'activité appuiera également les ministères chargés de programmes dans l'exécution de projets mixtes fédéraux-provinciaux.

2. Innovation technologique

Le secteur d'activité du Receveur général vise à abandonner progressivement les documents papier; à cette fin, il tente d'améliorer ses systèmes et processus de prestation de services. Il joue un rôle de premier plan dans la percée du gouvernement dans le domaine du commerce électronique en créant une infrastructure plus efficace concernant la perception et le traitement des recettes de même que les décaissements. Cette infrastructure permettra d'appuyer les ministères chargés de programmes dans leurs initiatives visant à réduire les frais administratifs tout en améliorant le service à la clientèle.

3. Intégrité, transparence et réceptivité

Le secteur d'activité du Receveur général continuera d'encourager le dialogue avec ses clients et partenaires. Par exemple, il participera de façon active aux divers forums tels que le Conseil consultatif de l'Association canadienne des paiements et le Comité sur le commerce

électronique du Conseil du Trésor. En outre, le Receveur général s'assurera que les activités commerciales menées avec les partenaires soient équitables et transparentes.

4. Renouvellement de la main-d'œuvre

La clé du succès, en ce qui concerne le renouvellement de la main-d'œuvre, consistera à conjuguer nos efforts. À cette fin, le Receveur général veillera à ce que les employés aient les outils, les compétences, les valeurs et l'expérience dont ils ont besoin pour remplir leurs fonctions et assumer leurs responsabilités avec un degré élevé de professionnalisme.

Résultats escomptés

Au cours de la période de planification, le Receveur général concentrera ses efforts dans les deux secteurs suivants :

1. Opérations du Trésor

Les résultats visés dans ce secteur comprennent la gestion efficace des opérations du Trésor fédéral et l'émission des paiements du Receveur général pour les programmes gouvernementaux.

Le Receveur général remplira particulièrement les fonctions suivantes :

- contribuer à l'efficacité globale du gouvernement, améliorer le service fourni au public, aux ministères fédéraux et aux gouvernements provinciaux en émettant des paiements et en fournissant des services connexes à l'appui des initiatives mixtes fédérales-provinciales;
- fournir des services plus efficaces et plus complets aux ministères chargés de programmes en élargissant le système des paiements du Receveur général afin de fournir des services mieux intégrés, plus souples et plus efficaces;
- améliorer le service au public et l'efficacité des opérations du Trésor en utilisant davantage le commerce électronique pour la perception des recettes et l'émission des paiements;
- améliorer le service au public et réduire les coûts en utilisant davantage le virement automatique pour les paiements du gouvernement fédéral dans les comptes bancaires des bénéficiaires, faisant passer le taux d'utilisation de 60 % à 65 % pour ce qui est des paiements du Receveur général;

Les opérations du Trésor visent la gestion efficace des opérations du Trésor fédéral et l'émission des paiements du Receveur général pour les programmes gouvernementaux.

- reprendre la conception du chèque du Receveur général afin d'en améliorer la sécurité et d'assurer son intégrité continue et son acceptabilité à titre de moyen de paiement. Le lancement du nouveau chèque se fera en temps opportun pour que ce projet contribue au succès des initiatives liées au nouveau millénaire.

Critères d'évaluation des résultats :

- le degré auquel les paiements et les autres services correspondent aux normes établies en matière de rapidité d'exécution, de précision, d'intégrité, de sécurité et d'efficacité;
- la mesure dans laquelle les clients, notamment les organismes centraux, sont satisfaits de la qualité des services, telle que mesurée par la rétroaction des clients, les sondages menés par des sociétés indépendantes ou les vérifications de gestion;
- l'atteinte des objectifs fixés pour les principales étapes.

2. Comptabilité et rapports

La comptabilité et les résultats des rapports comprennent la tenue des comptes du Canada et la préparation des états financiers du gouvernement d'une façon efficace.

Le Receveur général remplira particulièrement les fonctions suivantes :

- tenir à jour, de façon efficace, les comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement;
- améliorer la précision et l'intégrité de la comptabilité du gouvernement en établissant un modèle de comptabilité du secteur privé et en utilisant la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations et la capitalisation des immobilisations (cette initiative exigera une réorganisation importante de la fonction de la comptabilité centrale);
- fournir plus rapidement des renseignements financiers d'importance aux organismes centraux et au Parlement;
- perfectionner ou modifier tous les systèmes de rémunération et du Receveur général afin de permettre la mise en œuvre de la stratégie d'information financière.

Critères d'évaluation des résultats :

- le degré de satisfaction des clients, notamment les organismes centraux, en ce qui concerne la qualité des

La comptabilité et les résultats des rapports comprennent la tenue des comptes du Canada et la préparation des états financiers du gouvernement d'une façon efficace.

services, telle que mesurée par la rétroaction des clients, les sondages menés par les sociétés indépendantes ou les vérifications de gestion et, dans le cas des Comptes publics, l'opinion du vérificateur général dans son rapport annuel et les lettres de recommandation;

- la mesure dans laquelle les comptes sont tenus à jour et les rapports sont produits en temps opportun, de façon précise et complète, et d'une manière uniforme et comparable d'une année à l'autre;
- l'atteinte des objectifs fixés pour les principales étapes.

Rémunération de la fonction publique

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	44,3	45,6	40,8	40,8
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	9,1	3,5	3,5	3,5
Total - Rémunération de la fonction publique	35,2	42,1	37,3	37,3

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Objectif

Fournir des services communs caractérisés par la rentabilité, la rigueur et la rapidité d'exécution, notamment effectuer des paiements et traiter des comptes, dans le cadre de l'administration de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pension.

Description

La Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement.

La Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services, afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Cette section d'activité offre également des services spécialisés relativement aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Plusieurs facteurs inciteront les services de rémunération à apporter des changements, notamment la réforme du secteur public, l'évolution technologique, le fait que le public jette un regard plus attentif sur les activités et que les services suscitent davantage d'attentes, ainsi que la nécessité de renouveler les effectifs. L'accroissement de l'autonomie ministérielle, la collaboration fédérale-provinciale, la diversification des modes de prestation des services, la Stratégie d'information financière, les négociations

collectives, l'équité en matière d'emploi et la classification des emplois représentent certains éléments particuliers à cet égard. Compte tenu du caractère délicat, de l'importance et de la nature même des services de rémunération, ce secteur ne peut demeurer efficace que s'il maintient avec les clients et les intervenants des liens ouverts et adaptés à leurs besoins.

Plans et stratégies clés

Le Secteur de la rémunération a élaboré quatre stratégies pour faire face à la situation :

1. Appuyer la réforme de la fonction publique et ses objectifs consistant à accroître l'autonomie ministérielle et à créer des partenariats avec les provinces et le secteur privé

Cette stratégie consiste à favoriser l'établissement des organismes issus de la diversification des modes de prestation des services au sein du gouvernement (Agence Parcs Canada et Agence canadienne des douanes et du revenu), à mettre en œuvre l'équité en matière d'emploi, les négociations collectives et le Système de classification universel en mettant l'accent sur la réduction des coûts de mise en œuvre dans l'administration gouvernementale, et à mettre en application la Stratégie d'information financière (SIF) ainsi que les mesures prévues dans les budgets fédéraux et provinciaux, notamment la réforme des régimes de pension du Canada et du Québec et du régime fiscal.

2. Améliorer le service et réduire les coûts en investissant dans la technologie

Cela consiste à améliorer la qualité du service et les normes de service, à assurer la conversion à une infrastructure de paiements modernisées et à veiller à ce que les systèmes informatiques soient prêts pour l'an 2000.

3. Faire preuve d'intégrité, d'ouverture et de souplesse

Au cours de la période de planification, le secteur d'activité aura recours à diverses méthodes pour favoriser le dialogue avec la collectivité. Il consultera celle-ci au sujet des résultats obtenus pendant l'exercice précédent qui sont publiés dans son rapport annuel, participera, de concert avec les ministères, aux activités de l'Association des gestionnaires en rémunération, et collaborera avec le personnel du Conseil du Trésor et les ministères à l'exécution de projets visant à mettre en œuvre la réforme de la fonction publique.

4. Renouveler les effectifs

Le secteur de la Rémunération veillera à ce que les spécialistes du développement des systèmes, de la rémunération et des avantages sociaux, de la formation et de la documentation aient les outils, les compétences, les connaissances, les valeurs et l'expérience dont ils ont besoin pour travailler avec tout le professionnalisme voulu.

Résultats escomptés

Pendant la période de planification, la Rémunération de la fonction publique compte obtenir des résultats dans deux domaines :

1. Opérations de la paye

Les principaux résultats visés consistent à mettre en œuvre les conventions collectives et les politiques de l'employeur en matière de rémunération avec rentabilité et rigueur, à former et à maintenir au sein de l'effectif des spécialistes en rémunération qualifiés et compétents, et à gérer avec efficacité et précision le traitement de la paye, la comptabilité et les avantages sociaux, ainsi que les services de remise d'impôt.

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique veillera particulièrement à ce qui suit :

- favoriser la rentabilité en réduisant, pour les ministères, les coûts de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi et des négociations collectives;
- favoriser la rentabilité de la réforme de la fonction publique en réduisant les coûts associés à la transition vers d'autres modes de prestation des services;
- veiller à ce que les mesures fiscales fédérales et provinciales soient appliquées correctement, notamment en ce qui concerne la réforme des régimes de pension du Canada et du Québec;
- favoriser la rentabilité en réduisant les coûts unitaires de fonctionnement;
- améliorer le service en diffusant et en respectant les normes de service établies récemment par suite de l'initiative du gouvernement canadien liée aux services de qualité.

Les principaux résultats visés consistent à mettre en œuvre les conventions collectives et les politiques de l'employeur en matière de rémunération avec rentabilité et rigueur, à former et à maintenir au sein de l'effectif des spécialistes en rémunération qualifiés et compétents, et à gérer avec efficacité et précision le traitement de la paye, la comptabilité et les avantages sociaux, ainsi que les services de remise d'impôt.

Critères d'évaluation des résultats :

Mesures quantitatives suivantes :

- coûts de mise en œuvre que les ministères n'ont pas à payer grâce à l'automatisation et au soutien des systèmes offerts pour l'équité en matière d'emploi, les négociations collectives et la transition vers d'autres modes de prestation des services;
- nombre de conventions collectives mises en œuvre;
- tendance vers la réduction des coûts unitaires de fonctionnement ou des délais d'exécution pour certaines opérations clés;
- nombre de spécialistes de la rémunération au sein de l'administration gouvernementale qui ont acquis une formation complète sur les nouvelles politiques en matière de rémunération;
- volume des remises effectuées selon les normes établies.

Indicateurs de la qualité suivants :

Le niveau de satisfaction des clients, notamment les organismes centraux, à l'endroit de la qualité des services, évaluée au moyen de commentaires des clients, de sondages effectués par des firmes indépendantes ou de vérifications de la gestion.

Les principaux résultats que vise l'administration des pensions consistent à recouvrer avec exactitude et efficience les cotisations de l'employeur et des employés, à calculer avec exactitude les prestations de retraite ou les autres avantages en fonction des relevés de salaire et des états de service et à gérer les services d'allocations aux rentiers avec efficience.

2. Administration des pensions

Dans ce domaine, les principaux résultats visés consistent à recouvrer avec exactitude et efficience les cotisations de l'employeur et des employés, à calculer avec exactitude les prestations de retraite ou les autres avantages en fonction des relevés de salaire et des états de service et à gérer les services d'allocations aux rentiers avec efficience.

La Rémunération de la fonction publique veillera particulièrement à ce qui suit :

- assurer l'exactitude du calcul des paiements versés dans le cadre du Programme d'encouragement à la retraite anticipée;
- assurer l'exactitude du calcul des avantages liés à la transférabilité des pensions;
- assurer l'exactitude du calcul des avantages liés à l'équité en matière d'emploi et aux négociations collectives en cas de paiement rétroactif;
- améliorer le service aux rentiers en gérant efficacement les activités du centre d'appel.

Critères d'évaluation des résultats :

Indicateurs quantitatifs suivants :

- valeur en dollars des remises recouvrées; exactitude avec laquelle les prestations de retraite sont calculées;
- valeur en dollars ou nombre des transferts effectués à partir du Compte de pension de retraite de la fonction publique par suite de la diversification des modes de prestation des services, notamment les initiatives de privatisation et les transferts aux provinces;
- nombre de nouveaux calculs des pensions associés à l'équité en matière d'emploi et aux paiements rétroactifs découlant des négociations collectives;
- mesure dans laquelle les coûts unitaires des services aux rentiers sont réduits.

Indicateurs de la qualité suivants :

- Le niveau de satisfaction des clients, notamment les organismes centraux, à l'endroit de la qualité des services, évaluée au moyen de commentaires des clients, de sondages effectués par des firmes indépendantes ou de vérifications de la gestion.

Gestion de l'information/ technologie de l'information (GI/TI) - Services communs

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<i>Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</i>				
Dépenses brutes	176,7	170,4	161,8	151,2
Moins : Recettes	176,7	170,0	161,4	150,8
Ressources nettes utilisées (fournies)	--	0,4	0,4	0,4

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Les Services communs de GI/TI fournissent les services d'accès permettant d'interconnecter les autres ministères aux applications communes et centrales de TPSGC.

Objectif

Faciliter l'accès universel à l'information et accroître la capacité de faire des affaires par voie électronique pour l'ensemble de l'administration fédérale et pour tous ses clients en planifiant et en coordonnant les télécommunications et en fournissant une infrastructure de services communs de GI/TI.

Description

Les Services communs de GI/TI fournissent les services d'accès permettant d'interconnecter les autres ministères aux applications communes et centrales de TPSGC et mettent l'accent sur l'infrastructure et les services de GI/TI nécessaires à la mise en œuvre du commerce électronique en tant que moyen par excellence de faire des affaires.

Les Services communs de GI/TI fournissent des services «dérivé» découlant des services essentiels de GI/TI de TPSGC lorsqu'ils peuvent répondre aux besoins des autres ministères. Ils offrent également un centre d'expertise qui permet d'évaluer les besoins en GI/TI actuels et nouveaux, de trouver sur le marché les produits et les services pouvant répondre à ces besoins, d'agir en tant que courtier pour le gouvernement afin de faire concorder les demandes des clients et les solutions offertes, et de gérer certains services communs de GI/TI. Les Services communs de GI/TI cherchent à atteindre ces objectifs en établissant des partenariats avec les ministères fédéraux, les autres niveaux de gouvernement et le secteur privé.

Les services de GI/TI offerts comprennent la gestion de l'information et des applications, les télécommunications et les services informatiques.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Le secteur d'activité des Services communs de GI/TI est administré par la Direction générale des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI).

Au moment de leur création, il était prévu que les SGTI deviendraient un organisme de service spécial. Depuis, toutefois, plusieurs facteurs externes ont incité le ministère à remettre cette orientation en question. La déréglementation de l'industrie des télécommunications – le premier de ces facteurs – a modifié le rôle joué traditionnellement par les SGTI relativement aux achats en vrac et à la revente de services. En raison de la concurrence accrue du secteur privé dans le domaine de l'informatique qui s'exerçait généralement pour l'obtention de marchés gouvernementaux limités, les SGTI ont dû établir des relations complémentaires plutôt que concurrentielles. En deuxième lieu, en raison de l'Examen des programmes, le ministère a dû axer ses ressources spécialisées limitées sur ses programmes essentiels de services communs. Les politiques gouvernementales touchant la diversification des modes de prestation des services et de l'optionnalité en matière de sélection des fournisseurs pourraient avoir une incidence sur le succès de la mise en œuvre d'une infrastructure et de services communs.

Les Services communs de GI/TI se sont repositionnés en tant qu'agent ou «courtier» de services communs de GI/TI.

Compte tenu de ce contexte, les Services communs de GI/TI se sont repositionnés en tant qu'agent ou «courtier» de services communs de GI/TI. Leur rôle consiste à travailler en collaboration avec les ministères et les organismes clients pour établir une demande commune et à trouver les biens et les services qui conviennent sur un marché concurrentiel.

Plans et stratégies clés

En tant que responsable de la GI/TI à TPSGC, les SGTI se sont engagés à faire du Ministère un «utilisateur modèle» de la technologie de l'information. À cette fin, ils fourniront les services de GI/TI qui répondent autant à la demande des secteurs d'activité des services communs qu'aux besoins administratifs internes. Lorsque les fonds seront disponibles et qu'il y aura une demande suffisante de la clientèle, les SGTI tireront profit des avantages reconnus des produits et des services de GI/TI du Ministère en fournissant une

infrastructure et des services communs à l'échelle de l'administration gouvernementale.

Les SGTI offriront les types de services suivants :

- ◆ des services d'accès permettant d'interconnecter les ministères aux applications communes et aux applications centrales essentielles, l'accent étant mis particulièrement sur la mise en œuvre du commerce électronique;
- ◆ des services de GI/TI dérivés, découlant des services de GI/TI qui appuient les fonctions essentielles de TPSGC, mais qui peuvent également répondre aux besoins d'autres ministères;
- ◆ des services «de courtage et de gestion», qui permettent de regrouper les besoins de la clientèle afin de renforcer la demande et de trouver des sources d'approvisionnement concurrentielles sur le marché commercial.

Résultats escomptés

Au cours de la période de planification, les Services communs de GI/TI comptent obtenir des résultats dans les trois domaines suivants :

1. Gestion efficace et efficiente des Services communs de GI/TI

Les SGTI géreront la prestation des Services communs de GI/TI, notamment les télécommunications et les services de messagerie électronique, en veillant particulièrement à ce qui suit :

- modifier leur rôle, en passant de la prestation de services directs au courtage et à la gestion à valeur ajoutée de l'infrastructure et des services communs pour le compte du gouvernement;
- compter davantage sur le secteur privé pour la prestation des services quand cela est pertinent et rentable;
- permettre l'accès universel aux services du gouvernement.

Critères d'évaluation des résultats :

- mesure dans laquelle le coût unitaire des services d'infrastructure diminue grâce aux achats concurrentiels et au regroupement de la demande.

Les SGTI géreront la prestation des Services communs de GI/TI, notamment les télécommunications et les services de messagerie électronique.

Les Services communs de GI/TI se concentreront dans les domaines où il est évident que les SGTI peuvent ajouter de la valeur et se retireront des domaines qui sont mieux servis par le secteur privé.

2. Rationalisation des services et des ressources

Les Services communs de GI/TI se concentreront dans les domaines où il est évident que les SGTI peuvent ajouter de la valeur et se retireront des domaines qui sont mieux servis par le secteur privé, en veillant particulièrement à ce qui suit :

- gérer l'élaboration et la présentation de solutions en matière de services communs basées sur un parrainage et des accords de financement clairs ainsi que sur une analyse de rentabilisation reconnue;
- créer de nouveaux modes de prestation des services et présenter de nouvelles technologies dans le cadre du modèle de gestion des services en collaborant avec le secteur privé pour réduire les coûts;
- évaluer la prestation actuelle des services afin de déterminer les possibilités et les avantages offerts par la diversification des modes de prestation des services.

Critères d'évaluation des résultats :

- amélioration des délais d'intervention grâce aux nouvelles ententes et alliances relatives à la prestation des services;
- mesure dans laquelle les produits et les services commerciaux personnalisés sont utilisés;
- création de nouveaux services d'infrastructure afin de répondre aux nouveaux besoins des ministères.

3. Mise en œuvre d'une infrastructure électronique commune pour l'accès à l'information et le commerce électronique

Les Services communs de GI/TI établiront, pour le gouvernement, une infrastructure électronique commune et des services connexes.

Les Services communs de GI/TI établiront, pour le gouvernement, une infrastructure électronique commune et des services connexes qui répondront aux nouveaux besoins du gouvernement et qui exploiteront les nouvelles technologies en mettant l'accent sur les initiatives parrainées par des clients pour lesquelles il existe des sources de financement évidentes. Pour ce faire, ils veilleront particulièrement à ce qui suit :

- élaborer et soutenir des applications et des initiatives communes liées au commerce électronique;
- établir et gérer un réseau de base unique pour le gouvernement;
- appuyer les initiatives de prestation de services à guichet unique du gouvernement, y compris les programmes de TPSGC;
- continuer à gérer le site Internet du Canada (<http://canada.gc>).

Critères d'évaluation des résultats :

- présentation d'un portefeuille complet de produits et de services d'infrastructure, par exemple des services de répertoire pour l'ensemble de l'administration gouvernementale interconnectés avec les ministères et des organismes de l'extérieur;
- expansion des services liés à Internet et de l'édition;
- accès amélioré et simplifié aux services et à l'information du gouvernement pour le grand public;
- nouveaux produits et services à l'appui des transactions d'affaires.

Conseils et Vérification Canada

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<i>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</i>				
Dépenses brutes	45,8	59,7	59,7	59,7
Moins : Recettes	46,7	60,8	60,8	60,8
Ressources nettes utilisées (fournies)	(0,9)	(1,1)	(1,1)	(1,1)

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Objectifs

Contribuer de façon importante, par l'entremise des employés et au moyen des services fournis, à une meilleure gestion du secteur public et à l'amélioration des opérations au Canada et à l'étranger; et

Équilibrer les coûts de fonctionnement de Conseils et Vérification Canada et les recettes attribuables aux frais de services payés par les clients.

Description

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et organismes fédéraux.

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et organismes fédéraux. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à mieux servir leur public en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Le service à la clientèle et le partage de compétences du secteur public sont fondés sur l'excellence. Les services de vérification, qui sont fournis sur demande, comprennent l'examen et la gestion des vérifications internes, la vérification des coûts, la vérification de contrôle et la vérification des contributions. Les services de consultation, également offerts sur demande, comprennent les éléments suivants : examen et évaluation, gestion organisationnelle et gestion de programmes, gestion de projets, gestion de l'information, centre de soutien des systèmes partagés, économie et réglementation, gestion de l'environnement, gestion de conflits et développement organisationnel, services financiers et innovateurs, conseils de gestion des connaissances et services internationaux.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Le fait que les ministères réduisent leur personnel, cherchent des moyens de réduire les coûts de fonctionnement, envisagent d'autres modes de prestation des services et éliminent les tâches administratives superflues aura des répercussions sur la demande des services de CVC. Celui-ci continuera d'améliorer ses compétences et ses services de manière à pouvoir répondre aux besoins changeants du gouvernement fédéral et de la fonction publique.

Pendant la période de planification, CVC verra ses services de consultation en environnement s'accroître considérablement au fur et à mesure que les ministères élaboreront et mettront en œuvre leurs stratégies de développement durable. Actuellement, CVC appuie plus de la moitié de toutes les activités ministérielles dans ce domaine.

CVC s'attend également à une croissance semblable pour ce qui est de ses services de gestion de l'information, étant donné que les ministères doivent prévoir et mettre en œuvre les modifications nécessaires pour faire face aux changements de programmation requis pour l'an 2000.

L'accent que le Conseil du Trésor met sur la gestion du risque, la responsabilisation et la fonction de contrôleur créera également une demande pour l'élaboration de politiques, de processus et de cadres de formation pertinents à l'intention des ministères.

En dernier lieu, la demande à l'égard des services de consultation internationaux, qui jouissent d'une excellente réputation auprès des gouvernements des pays en développement, pourrait s'accroître considérablement si le gouvernement fédéral décide de faire activement la promotion de son expertise à l'étranger.

Plans et stratégies clés

CVC poursuivra ses efforts afin d'être le fournisseur par excellence du gouvernement fédéral dans le domaine des services de consultation et de vérification. Ses services et son expérience du secteur public demeureront pertinents et recherchés dans un proche avenir, compte tenu de la rationalisation continue du secteur public.

Le maintien de la stabilité financière représente un défi permanent pour ce secteur d'activité. En améliorant continuellement son rendement dans tous les secteurs du

CVC poursuivra ses efforts afin d'être le fournisseur par excellence du gouvernement fédéral dans le domaine des services de consultation et de vérification.

service à la clientèle, CVC veillera à maintenir l'équilibre entre les dépenses de son fonds renouvelable et les recettes provenant de ses consultations et de ses vérifications.

CVC créera une organisation plus ouverte et plus souple en investissant de façon stratégique dans la formation et le perfectionnement ainsi que dans les technologies de l'information. Il continuera à fournir au gouvernement des services qui respectent les exigences des clients en matière de sécurité et tiennent compte des cordes sensibles de la fonction publique, à donner des conseils confidentiels à la haute direction et à appuyer la stratégie du gouvernement à l'égard des petites entreprises.

Résultats escomptés

Au cours de la période de planification, CVC compte obtenir des résultats dans trois domaines :

1. Gestion plus efficace du secteur public

CVC favorise l'accroissement de l'efficacité de la gestion de la fonction publique, particulièrement en offrant à ses clients des services abordables, axés sur la clientèle et innovateurs. En outre, il fait de la recherche et du développement dans le domaine de la gestion et de l'administration du secteur public et crée des outils et des méthodes permettant de mettre au point de nouveaux produits et de nouveaux services qui facilitent le transfert de connaissances et d'expertise à la clientèle et au secteur public grâce à l'établissement de partenariats ou de contrats avec de petites entreprises.

CVC veillera particulièrement à ce qui suit :

- jouer un rôle de chef de file en faisant évoluer la gestion et les opérations du secteur public, tant dans le cadre des services à la clientèle qu'à titre de centre d'expertise;
- faire en sorte que ses services soient continuellement adaptés aux besoins des ministères, des sociétés et des organismes fédéraux;
- perfectionner, transférer et partager ses connaissances par des publications, des conférences et des mandats de consultation et de vérification.

CVC favorise l'accroissement de l'efficacité de la gestion de la fonction publique, particulièrement en offrant à ses clients des services abordables, axés sur la clientèle et innovateurs.

Critères d'évaluation des résultats :

- Le rendement sera mesuré au moyen d'un système d'évaluation rentable et d'indicateurs pertinents appliqués à chacun des résultats clés.

2. Amélioration du service à la clientèle

CVC compte améliorer continuellement tous les aspects du service à la clientèle.

Il veillera particulièrement à ce qui suit :

- améliorer le processus suivi pour recueillir les commentaires des clients sur le rendement de CVC, les évaluer et en rendre compte;
- faire voir la fonction de contrôleur comme un aspect important de la prestation des services axé sur des secteurs stratégiques du gouvernement;
- faire le suivi des dossiers relatifs au rendement avec les clients;
- revoir les modes de prestation et les services au besoin.

Critères d'évaluation des résultats :

- Le rendement sera mesuré au moyen d'un système d'évaluation rentable et d'indicateurs pertinents appliqués à chacun des résultats clés.

3. Autonomie financière

CVC a l'intention de devenir un modèle pour les autres organismes du secteur privé dans le domaine de la gestion financière.

Il veillera particulièrement à ce qui suit :

- faire fructifier les profits qu'il a réalisés au cours des deux dernières années et maintenir un surplus opérationnel net dans les années à venir, tout en faisant en sorte que ses taux assurent le recouvrement de tous les coûts;
- réduire au minimum les frais généraux;
- optimiser le recours à la technologie;
- établir un programme de recouvrement des coûts pour *Optimum : la revue de gestion du secteur public.*

Critères d'évaluation des résultats :

- Le rendement serait mesuré au moyen d'un système d'évaluation rentable et d'indicateurs pertinents appliqués à chacun des résultats clés.

Bureau de la traduction

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<i>Crédit</i>				
Dépenses brutes	39,1	36,8	36,9	36,9
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	--	--	--	--
Dépenses nettes	39,1	36,8	36,9	36,9
<i>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</i>				
Dépenses brutes	107,5	109,0	104,2	100,3
Moins : Recettes	91,1	99,8	97,9	96,9
Ressources nettes utilisées (fournies)	16,4	9,2	6,4	3,4
Total - Bureau de la traduction	55,5	46,0	43,2	40,3

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Objectif

Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie efficaces et rentables au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux; fournir ces produits et services sur demande aux autres administrations publiques du Canada et aux organisations internationales et en arriver à un équilibre entre les coûts de fonctionnement du Bureau de la traduction et les sommes provenant des crédits, ainsi que les recettes générées par ces produits et services.

Description

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en 1995. Bien que les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts par le Bureau aux autres ministères et organismes fédéraux soient maintenant facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts, le Bureau demeure le seul fournisseur de services de traduction et d'interprétation au Parlement, ces services étant financés au moyen de crédits. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de l'administration publique fédérale.

Facteurs externes ayant une incidence sur le secteur d'activité

Les facteurs suivants influent sur le Bureau. Les efforts que déploie le Bureau pour trouver des moyens plus efficaces de fournir ses services donneront lieu à de nouveaux défis. Des

Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts par le Bureau aux autres ministères et organismes fédéraux sont maintenant facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts.

initiatives telles que celle consistant à diversifier les modes de prestation de services et la pratique de l'optionnalité représentent aussi un défi, car les ministères mettent à l'essai et utilisent les ressources de l'extérieur pour répondre à leurs besoins.

Un autre facteur déterminant est le marché international de la traduction, qui se développe rapidement. Les entreprises de traduction de l'étranger se regroupent afin de devenir plus concurrentielles. Certaines ont déjà commencé à percer le marché canadien. L'industrie canadienne de la traduction devra se consolider et se positionner sur le marché canadien, tout en prenant sa part du marché international. En tant que chef de file de l'industrie de la traduction au Canada, le Bureau de la traduction aura un rôle clé à jouer en aidant l'industrie de la traduction à relever ces défis.

Plans et stratégies clés

Le Bureau se prépare à relever de nouveaux défis en se repositionnant, en élargissant son marché et en s'appropriant à mieux répondre aux besoins des clients et en mettant davantage l'accent sur le service.

Voici les points auxquels le Bureau va accorder une attention particulière au cours de la période de planification.

- ◆ **Présence nationale** – Le Bureau a toujours joué un rôle important en ce qui concerne la promotion de la dualité linguistique canadienne et des minorités de langues officielles en fournissant des services de terminologie et de normalisation, et il continuera à le faire. De plus, il continuera de collaborer avec l'Office de la langue française du Québec dans les domaines de la terminologie et de la normalisation.

Le bassin de compétences du Bureau de la traduction demeure un atout important pour le gouvernement fédéral, car il lui permet de respecter ses engagements en vertu de la Politique sur les langues officielles. La collaboration avec le commissaire aux langues officielles et le Conseil du Trésor sur les questions de normalisation confirme le leadership du Bureau dans ce domaine.

- ◆ **Présence internationale** – La participation active aux forums internationaux sur *La francophonie* a contribué à faire du Bureau un organisme reconnu. Le Bureau a l'intention de miser sur son image internationale et de renforcer ses liens avec la communauté internationale et

avec les organismes internationaux à qui il fournit également des services de traduction.

- ◆ **La Relève** – Le Bureau a élaboré et commencé à mettre en œuvre un plan d'action pour tous ses employés, quel que soit leur niveau. Il poursuivra ce travail au cours de 1998-1999 et accordera une attention toute particulière aux partenariats avec le secteur privé.
- ◆ **Technologie de l'information** – Le Bureau continuera d'étudier l'incidence des nouvelles tendances technologiques sur ses activités afin d'améliorer son rendement administratif et opérationnel.

Résultats escomptés

Au cours de la période de planification, le Bureau de la traduction compte obtenir des résultats dans les deux secteurs suivants.

1. Qualité des services

Le Bureau continuera à fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie et d'autres produits et services linguistiques rentables et de qualité supérieure.

Le Bureau entend tout particulièrement :

- continuer de fournir des services répondant aux besoins nouveaux et sans cesse croissants des clients;
- mettre l'accent sur les ententes de prestation de services personnalisés en portant une attention particulière aux besoins et aux obligations des principaux clients;
- continuer d'avoir recours à la technologie des communications pour être plus en mesure de répondre aux besoins des clients;
- continuer de fournir gratuitement TERMIUM une banque terminologique française et anglaise en ligne aux organismes de la fonction publique;
- continuer de trouver et de mettre en œuvre des moyens d'accroître l'efficacité en reliant la terminologie aux opérations de traduction.

Critères d'évaluation des résultats :

- ratio recettes par rapport aux dépenses;
- atteinte des objectifs financiers;
- degré de satisfaction des clients;

Au cours de la période de planification, le Bureau de la traduction compte obtenir des résultats dans deux secteurs : la qualité des services et l'autonomie financière.

- qualité des produits et des services.

2. Autonomie financière

Depuis sa conversion en organisme de service spécial en 1995, le Bureau a, chaque année, dépassé ses objectifs financiers. Il entend continuer sur sa lancée en s'efforçant d'accroître l'efficacité, de rationaliser le processus de traduction et de fournir au plus bas coût possible des services de traduction de premier ordre, axés sur les besoins des clients.

Le Bureau entend tout particulièrement :

- continuer de travailler à l'élaboration et à la mise en application d'un modèle plus efficace de gestion de la charge de travail dans les unités de production et les points de service;
- poursuivre les négociations avec le syndicat représentant les traducteurs afin de proposer un régime de rémunération avec incitatifs dans le but d'accroître le rendement;
- envisager d'autres débouchés et des stratégies d'exportation pour l'industrie canadienne de la traduction;
- prévoir des systèmes et des outils de gestion efficaces pour les traducteurs et les interprètes afin qu'ils puissent offrir leurs services de la façon la plus efficace possible;
- essayer de trouver des systèmes permettant de mieux gérer la charge de travail;
- améliorer la technologie et remplacer les systèmes tels que celui utilisé par les interprètes lors de conférences;
- accroître l'interconnectivité électronique pour les unités de traduction logées chez le client.

Critères d'évaluation des résultats :

- réduction de l'écart entre les recettes et les dépenses;
- atteinte des objectifs financiers;
- satisfaction du client;
- qualité des produits et des services.

Soutien opérationnel

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Gamme de service				
<i>Crédit</i>				
Gestion de l'information / Technologie de l'information - Opérations ministérielles				
Dépenses brutes	167,6	141,6	140,2	140,2
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	25,9	23,0	23,0	23,0
Dépenses nettes	141,7	118,6	117,1	117,1
Gestion ministérielle				
Dépenses brutes	163,3	134,2	134,8	136,3
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	57,3	48,9	48,8	48,8
Dépenses nettes	106,0	85,3	85,9	87,5
Total - Soutien opérationnel	247,7	203,9	203,1	204,6

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Objectif

Fournir l'infrastructure ministérielle dont ont besoin le ministre et le sous-ministre pour s'acquitter de leurs responsabilités et fournir aux différents secteurs d'activité de TPSGC des services de gestion de l'information et de la technologie, des services financiers, des services administratifs et des services liés aux ressources humaines et d'autres services dont ils ont besoin pour réaliser, de façon efficace et rentable, leurs stratégies et leurs objectifs de programme.

Description

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Opérations ministérielles et la Gestion ministérielle.

La gamme de services de GI/TI – Opérations ministérielles consiste à soutenir les opérations et les secteurs d'activité de TPSGC en offrant des services liés à la gestion de l'information et à la technologie de l'information.

Quant à la gamme de services de la Gestion ministérielle, elle consiste à offrir des services de soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre et à offrir des services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des

ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels ainsi que des politiques et de la planification ministérielles. Elle comprend aussi le secrétariat du Ministère et les services juridiques.

Plans et stratégies clés

La stratégie de la Gestion de l'information/Technologie de l'information est constituée de plusieurs éléments reliés entre eux dans le cadre du Plan de gestion de l'information (PGI) du Ministère. TPSGC a établi un cadre architectural indiquant comment le Ministère s'y prendra pour passer de sa base actuelle à une architecture de GI/TI commune.

La Gestion ministérielle s'efforce de fournir au Ministère des services administratifs communs efficaces et rentables.

Résultats escomptés

Au cours de la période de planification, le Soutien opérationnel compte obtenir des résultats dans les deux secteurs suivants.

1. Gestion de l'information/Technologie de l'information - Opérations ministérielles

La gamme de services de GI/TI – Opérations ministérielles fera de TPSGC un «utilisateur modèle» de la technologie de l'information au gouvernement. Elle fournira les services de soutien de la gestion de l'information et de la technologie de l'information dont TPSGC a besoin pour remplir, au nom du gouvernement fédéral, les fonctions administratives essentielles telles que celles de Receveur général du Canada, de même que les fonctions liées à la rémunération, à l'immobilier et à l'achat de produits et de services. Mentionnons également le Bureau de projet de l'an 2000, dont le mandat est de gérer les activités de conversion liées aux programmes ministériels.

Les responsables de la Gestion de l'information/Technologie de l'information – Opérations ministérielles entendent tout particulièrement :

- rationaliser l'infrastructure de la gestion de l'information et de la technologie de l'information de TPSGC afin de répondre aux besoins des secteurs d'activité du Ministère et de soutenir leurs opérations;
- soutenir les secteurs d'activité de TPSGC en favorisant les améliorations grâce aux principaux systèmes de GI/TI en cours de développement;

La Gestion ministérielle s'efforce de fournir au Ministère des services administratifs communs efficaces et rentables.

- soutenir et maintenir les systèmes administratifs existants et internes du Ministère, y compris l'adaptation des systèmes aux exigences de l'an 2000.

Critères d'évaluation des résultats

- réduction des coûts par service et par utilisateur;
- satisfaction des clients à l'égard de la qualité du service, mesurée par des sondages auprès des clients et des vérifications spécialisées;
- contribution des Opérations ministérielles à l'atteinte des objectifs des secteurs d'activité.

2. Gestion ministérielle

Les efforts porteront sur la qualité et la pertinence des conseils et du soutien fournis au ministre et au sous-ministre en ce qui concerne les questions relatives au portefeuille et au Ministère.

Les responsables de la Gestion ministérielle entendent tout particulièrement :

- établir des mécanismes pour gérer la mise en œuvre d'un régime de gestion du rendement dans les secteurs d'activité de TPSGC;
- intégrer les principes de modernisation de la fonction de contrôleur dans la gestion et la culture de TPSGC;
- élaborer des normes de service et des indicateurs de rendement pour chaque employé;
- mettre en œuvre les systèmes de gestion et de contrôle requis pour évaluer l'efficacité des services fournis aux clients dans le domaine des ressources humaines;
- surveiller la mise en œuvre des initiatives du Ministère en ce qui a trait à La Relève.

Critères d'évaluation des résultats :

- qualité du service (à cette fin, évaluer la satisfaction des clients et effectuer des vérifications et des examens spécialisés);
- soutien opérationnel direct contribuant à l'atteinte des objectifs du secteur d'activité.

Programme des sociétés d'État

Plan de dépenses

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Secteur d'activité				
<i>Crédits</i>				
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	9,0	17,2	3,7	0,3
Queens Quay West Land Corporation	4,1	4,5	3,0	3,0
Total - Sociétés d'État	13,1	21,7	6,7	3,3

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Objectif

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

Description

Les paiements émis fournissent à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. les fonds dont elle a besoin pour aménager et entretenir le site du Vieux-Port de Montréal.

Queens Quay West Land Corporation

Objectif

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

Description

Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

Pour de plus de renseignements sur les activités des sociétés d'État de TPSGC, consulter le rapport annuel de 1997 du président du Conseil du Trésor sur les sociétés d'État et les autres sociétés en coparticipation.

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

A. Tableaux du sommaire financier

TABLEAU 1 : AUTORISATIONS DE DÉPENSER - RÉSUMÉ DU MINISTÈRE, PARTIE II DU BUDGET DES DÉPENSES

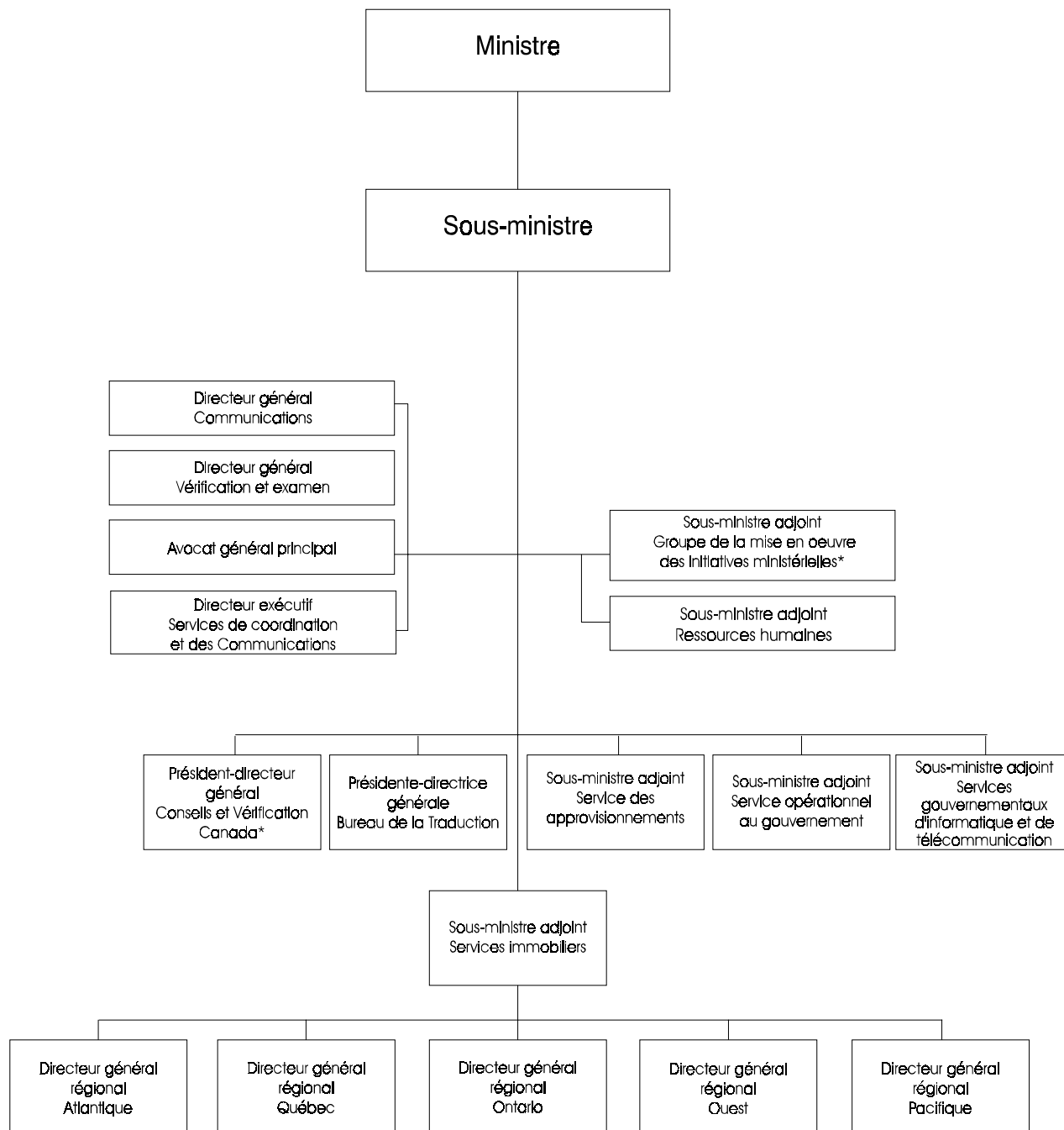
Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1998-1999	Budget principal des dépenses 1997-1998*
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux		
<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
1 Dépenses de fonctionnement	1 415 798	1 373 624
5 Dépenses en capital	269 432	271 793
(L) Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux - Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 213	34 287
(L) Fonds renouvelable des Services immobiliers	2 061	(2 589)
(L) Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(20 873)	(19 599)
(L) Fonds renouvelable des services facultatifs	569	335
(L) Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	388	--
(L) Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1 100)	(900)
(L) Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	9 188	21 012
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	45 900	--
Crédit non requis		
-- Fonds renouvelable des Services immobiliers - Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement	--	2 589
Poste non requis		
-- Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	--	20 933
<i>Total du Programme</i>	1 777 625	1 701 534
<i>Programme des sociétés d'État</i>		
10 Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	13 600	3 000
15 Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4 500	4 100
<i>Total du Programme</i>	18 100	7 100
TOTAL DU MINISTÈRE	1 795 725	1 708 634

* Les données du Budget principal des dépenses de 1997-1998 ont été rajustées pour tenir compte de la nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation.

Conciliation du Budget principal des dépenses aux Dépenses prévues / Prévission des dépenses

(en milliers de dollars)	1998-1999	1997-1998
Budget principal des dépenses	1 795 725	1 708 634
Programme des services gouvernementaux		
Acquisition d'édifice	--	71 771
Paiement de subvention (paiement législatif)	--	37 803
Dessaisissement d'actifs	--	32 000
Report de fonds	--	31 970
Programmes de départ d'employés	--	21 200
Autres postes approuvés	3 980	25 225
<i>Total du Programme</i>	3 980	219 969
Programme des sociétés d'État		
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	3 600	6 000
TOTAL - DÉPENSES PRÉVUES / PRÉVISION DES DÉPENSES	1 803 305	1 934 603

TABLEAU 2: ORGANIGRAMME



*Postes occupés par le même titulaire

TABLEAU 3 : RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES DÉPENSES PRÉVUES PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR 1998-1999

(en millions de dollars)													
DIRECTION GÉNÉRALE													
PROGRAMME													
Secteur d'activité	Bureaux du Ministre et du Sous-ministre	Services immobiliers	Service des approvision- nements	Service opérationnel au gouverne- ment	Services gouverne- mentaux de télécommu- nications et d'informa- tique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Ressources humaines	Vérification et Examen	Communi- cations	Service de communi- cations et de coordina- tion	Services juridiques	Total
SERVICES GOUVERNEMENTAUX													
Services immobiliers	--	1 239,1	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	1 239,1
Service des approvisionnements	--	--	98,7	--	--	--	--	--	--	--	51,4	--	150,1
Receveur général	--	--	--	101,1	--	--	--	--	--	--	--	--	101,1
Rémunération de la fonction publique	--	--	--	42,1	--	--	--	--	--	--	--	--	42,1
GI/TI - Services communs	--	--	--	--	0,4	--	--	--	--	--	--	--	0,4
Conseils et Vérification Canada	--	--	--	--	--	(1,1)	--	--	--	--	--	--	(1,1)
Bureau de la traduction	--	--	--	--	--	--	46,0	--	--	--	--	--	46,0
Soutien opérationnel	5,5	22,8	0,2	28,6	114,7	2,1	--	12,5	7,0	5,4	3,9	1,2	203,9
Sous-total Services gouvernementaux	5,5	1 261,9	98,9	171,8	115,1	1,0	46,0	12,5	7,0	5,4	55,3	1,2	1 781,6
SOCIÉTÉS D'ÉTAT													
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	--	--	--	--	--	17,2	--	--	--	--	--	--	17,2
Queens Quay West Land Corporation	--	--	--	--	--	4,5	--	--	--	--	--	--	4,5
Sous-total Sociétés d'État	--	--	--	--	--	21,7	--	--	--	--	--	--	21,7
TOTAL DU MINISTÈRE	5,5	1 261,9	98,9	171,8	115,1	22,7	46,0	12,5	7,0	5,4	55,3	1,2	1 803,3

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 4 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteur d'activité

(ÉTP)	Prévision 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
PROGRAMME				
Secteur d'activité				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers	3 915	3 497	3 497	3 497
Service des approvisionnements	2 001	1 868	1 861	1 861
Receveur général	862	703	680	680
Rémunération de la fonction publique	801	765	763	763
GI/TI - Services communs	259	293	289	289
Conseils et Vérification Canada	315	330	330	330
Bureau de la traduction	1 088	1 154	1 155	1 155
Soutien opérationnel	3 337	2 947	2 833	2 833
<i>Poste non requis:</i>				
Groupe Communication Canada	129	--	--	--
Total du Programme	12 707	11 557	11 408	11 408
SOCIÉTÉS D'ÉTAT				
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	--	--	--	--
Queens Quay West Land Corporation	--	--	--	--
Total du Programme	--	--	--	--
TOTAL DU MINISTÈRE	12 707	11 557	11 408	11 408

TABLEAU 5 : DÉTAILS DES BESOINS EN ÉTP

(ÉTP)	Prévision 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Échelle de salaires (\$)				
< 30 000	2 983	2 658	2 638	2 638
30 000 - 40 000	3 216	2 952	2 928	2 928
40 000 - 50 000	2 838	2 528	2 519	2 519
50 000 - 60 000	1 998	1 940	1 871	1 871
60 000 - 70 000	1 048	933	921	921
70 000 - 80 000	500	445	434	434
> 80 000	124	101	97	97
Total	12 707	11 557	11 408	11 408

TABLEAU 6 : DÉPENSES EN CAPITAL PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
PROGRAMME				
Secteur d'activité				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers	348,0	273,0	325,9	332,8
Total du Programme/Secteur d'activité	348,0	273,0	325,9	332,8

TABLEAU 7 : DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau 7 présente les dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisations dont le coût total est estimé à plus d'un million de dollars. Les projets sont indiqués avec les données sur la catégorie d'estimation de coûts - fondée (F) ou indicative (I); le niveau d'approbation - approbation préliminaire du projet (APP) ou approbation définitive du projet (ADP); et le pouvoir d'approbation - Conseil du Trésor (CT) ou ministère délégué (MD).

(en millions de dollars)						
PROGRAMME	Coût total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues Années à venir
Secteur d'activité						
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Services immobiliers						
NOUVEAU-BRUNSWICK						
St. George - Immeuble du gouvernement du Canada (IGC) (I-APP, MD)	2,2	0,2	1,9	--	--	--
Saint John - Édifice des douanes - Rénovation (F-ADP, MD)	6,3	4,6	1,8	--	--	--
Fredericton - 633, rue Queen - Rénovation (F-ADP, MD)	6,9	4,1	2,7	--	--	--
TERRE-NEUVE						
St. John's - Édifice des douanes - Rénovation (F-ADP,MD)	17,1	16,8	0,3	--	--	--
QUÉBEC						
Saint-Laurent - 3155, Côte de Liesse - Rénovation (I-APP, MD)	11,2	1,3	4,5	5,4	--	--
Montréal - 105, McGill / 400, Place d'Youville - Rénovation (F-ADP, MD)	3,9	1,6	1,2	1,0	--	--
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)						
Aylmer - Centre Macoun - Am. syst. élec. & CVC (I-APP, MD)	2,0	0,4	1,6	--	--	--
Hull - Complexe Place du Portage - Syst. séc. (I-APP, MD)	3,5	0,1	0,5	0,9	2,0	--
Hull - Inst. chauff. cent. (ICC) Imprimerie nat. (Am. syst. élec. (F-ADP, MD)	4,8	2,5	2,3	--	--	--
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (ONTARIO)						
Ottawa - Édifice commémoratif-ouest - Rénovation (I-APP, MD)	47,7	2,2	3,2	13,8	16,5	12,1
Ottawa - Édifice Constitution - Rénovation (I-APP, MD)	7,5	1,4	4,7	1,5	--	--
Ottawa - ICC Chemin Heron - Am. syst. (I-APP, MD)	3,7	1,3	1,8	0,6	--	--
Ottawa - Édifice Sir John Carling - Rénovation, rajout (I-APP, CT)	57,8	0,9	4,0	9,8	14,8	28,4
Ottawa - Entrepôt de la commission des expositions - Rénovation (I-APP, MD)	1,6	0,1	1,5	--	--	--
Ottawa - Tour St. Andrews - Acquisition, rénovation (F-ADP, CT)	28,5	27,4	1,2	--	--	--
Ottawa - Laboratoire d'étalonnage - Rénovation (F-ADP, MD)	9,8	1,3	6,0	2,4	0,1	--
Ottawa - Édifice major-général Pearkes - Am. dispositif d'alarme (F-ADP, MD)	3,3	1,9	1,4	--	--	--
Ottawa - Bibliothèque nationale/Archives nationales - Réhabilitation des murs (F-ADP, MD)	10,0	2,1	4,8	3,1	--	--
Ottawa - Centre des données (édifice n° 16) - Rénovation (F-ADP, MD)	10,4	1,0	5,2	4,3	--	--
Ottawa - Édifice major-général Pearkes - Rénovation (F-ADP, CT)	29,1	7,9	13,6	7,6	--	--
Ottawa - Édifice RC - Acquisition, rénovation (F-ADP, CT)	11,6	2,4	6,4	2,8	0,1	--

Section IV : Renseignements supplémentaires

TABLEAU 7 : DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ (cont'd)

(en millions de dollars)						
PROGRAMME	Coût	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Secteur d'activité	total	prévues au	prévues	prévues	prévues	prévues
	estimé	31 mars	1998-1999	1999-2000	2000-2001	Années à
		1998				venir
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Services immobiliers						
CITÉ PARLEMENTAIRE						
Ottawa - Contrôle de l'accès aux emplacements - Rénovation (I-APP, MD)	3,6	1,2	2,4	--	--	--
Ottawa - Nouveaux parcs de stationnement temporaires - Construction (I-APP, MD)	2,2	0,6	0,3	0,8	0,5	--
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Mobilier et agencements - Rénovation, acquisition (I-APP, CT)	30,0	0,3	1,0	1,8	2,1	24,8
Ottawa - Édifice du Centre - Services publics (F-ADP, CT)	25,2	17,7	7,5	--	--	--
Ottawa - Édifice de l'Ouest - Rénovation (F-ADP, CT)	88,2	6,8	2,1	16,7	33,4	29,2
Ottawa - Services publics (terrains)- Reconstruction (F-ADP, MD)	7,1	3,9	1,7	1,5	--	--
Ottawa - Édifice du Centre - Travaux de maçonnerie (réparations) urgents (F-ADP, MD)	6,6	5,6	1,1	--	--	--
Ottawa - Édifice commémoratif de l'Est - Rénovation (F-ADP, CT)	58,1	55,9	1,4	0,9	--	--
Ottawa - Immeuble de la Justice - Rénovation (F-ADP, CT)	18,4	2,1	15,7	0,6	--	--
Ottawa - Édifice de l'Est, Aile 1910 - Rénovation (F-ADP, CT)	24,7	21,9	2,0	0,8	--	--
Ottawa - Édifice Bates - Rénovation (F-ADP, MD)	1,8	0,7	1,2	--	--	--
ONTARIO						
Toronto - Édifice Dominion Public - Rénovation (F-ADP, CT)	30,3	6,4	23,9	--	--	--
Sudbury - IGC, 19, Lisgar - Rénovation (F-ADP, MD)	8,6	3,4	5,2	--	--	--
MANITOBA						
Lockport - Écluses et barrage St. Andrews - Reconstruction (F-ADP, CT)	19,5	16,6	3,0	--	--	--
COLOMBIE-BRITANNIQUE						
Delta - Base de la marine - Rénovation (bureau & entrepôts) (F-ADP, MD)	2,5	0,2	2,3	--	--	--
Surrey - Centre de données fiscales - Rajout (F-ADP, CT)	23,1	13,6	9,3	0,2	--	--
Réseau routier du nord-ouest - Reconstruction (F-ADP, CT)	472,1	377,6	13,5	13,5	13,5	54,0
Victoria - Nouvel IGC - Rajout, rénovation (F-ADP, CT)	11,0	10,3	0,7	--	--	--
Vancouver - Édifice des normes - Rénovation (F-ADP, MD)	1,1	0,8	0,3	--	--	--
Sommaire						
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations susmentionnés	1 113,2	626,7	165,0	90,2	82,9	148,4
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations à faire approuver non mentionnés			68,0			
Total des dépenses prévues pour les projets d'immobilisations secondaires			40,0			
Total - Programme/Secteur d'activité			273,0			

TABLEAU 8 : SOMMAIRE DES DÉPENSES MINISTÉRIELLES PRÉVUES PAR ARTICLE COURANT

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998 ¹	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
Personnel				
Traitements et salaires	543,3	533,0	531,1	530,5
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101,4	124,9	124,4	124,2
Autres coûts en personnel	25,1	2,7	2,7	2,7
	669,8	660,6	658,2	657,5
Produits et services				
Transport et communications	257,6	256,1	241,4	232,9
Information	22,3	17,6	17,2	17,2
Services professionnels et spéciaux	592,9	563,0	490,2	480,3
Location	1 155,8	1 087,9	1 035,5	1 023,0
Achats de services de réparation et d'entretien	402,3	371,1	352,5	347,9
Services publics, fournitures et approvisionnements	326,2	306,9	289,8	286,3
Construction/acquisition de terrains de bâtiments et ouvrages	326,9	325,2	294,6	285,4
Construction/acquisition de machinerie et d'équipements	35,7	37,4	36,4	36,1
Autres subventions et paiements	766,0	767,6	709,6	693,9
	3 885,8	3 732,8	3 467,2	3 402,9
Total des dépenses de fonctionnement	4 555,6	4 393,4	4 125,4	4 060,4
Dépenses en capital principales	348,0	273,0	325,9	332,8
Paiements de transfert				
Crédit	12,0	--	2,5	--
Législatifs ²	459,2	467,3	421,4	421,4
	471,2	467,3	423,9	421,4
Dépenses budgétaires brutes	5 374,8	5 133,7	4 875,2	4 814,6
Moins :				
Recettes à valoir sur les crédits	834,6	782,3	778,4	778,0
Recettes à valoir sur les fonds renouvelables	2 605,6	2 548,0	2 369,2	2 311,6
	3 440,2	3 330,4	3 147,5	3 089,7
Dépenses budgétaires nettes	1 934,6	1 803,3	1 727,7	1 724,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

1. La prévision des dépenses pour 1997-1998 a été rajustée pour tenir compte de la nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation.
2. Le financement de subventions aux municipalités et aux autres autorités taxatrices est désormais confié aux ministères gardiens appropriés. Les subventions aux municipalités en vertu de cette autorisation législative seront recouvrées par TPSGC auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

TABLEAU 9: RESSOURCES PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE 1998-1999

(en millions de dollars)	ETP		Budgétaires					Moins Recettes à voir sur les crédits / fonds renouvelables	Dépenses nettes prévues
	Fonction - nement	Capital	Subventions et contributions - Crédit	Sous-total Dépenses brutes - Crédits	Subventions et contributions - Postes législatifs	Dépenses brutes prévues			
PROGRAMME									
Secteur d'activité									
Game de services									
SERVICES GOUVERNEMENTAUX									
Services immobiliers									
Locaux et biens fédéraux	164	1 184,8	273,0	--	1 457,8	467,3	1 925,1	667,3	1 257,9
Services									
Fonds renouvelable des Services immobiliers	3 333	2 063,2	--	--	2 063,2	--	2 063,2	2 061,1	2,1
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	--	6,8	--	--	6,8	--	6,8	27,7	(20,9)
Total - Services immobiliers	3 497	3 254,8	273,0	--	3 527,9	467,3	3 995,1	2 756,1	1 239,1
Services des approvisionnement									
Crédit	1 568	165,8	--	--	165,8	--	165,8	16,3	149,5
Fonds renouvelable des services facultatifs	300	129,2	--	--	129,2	--	129,2	128,6	0,6
Total - Service des approvisionnement	1 868	295,0	--	--	295,0	--	295,0	144,9	150,1
Receveur général	703	124,4	--	--	124,4	--	124,4	23,3	101,1
Rémunération de la fonction publique	765	45,6	--	--	45,6	--	45,6	3,5	42,1
GI/TI - Services communs									
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	293	170,4	--	--	170,4	--	170,4	170,0	0,4
Conseils et Vérification Canada									
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	330	59,7	--	--	59,7	--	59,7	60,8	(1,1)
Bureau de la traduction									
Crédit	--	36,8	--	--	36,8	--	36,8	--	36,8
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	1 154	109,0	--	--	109,0	--	109,0	99,8	9,2
Total - Bureau de la traduction	1 154	145,9	--	--	145,9	--	145,9	99,8	46,0
Soutien opérationnel									
GI/TI - Opérations ministérielles	1 280	141,6	--	--	141,6	--	141,6	23,0	118,6
Gestion ministérielle	1 667	134,2	--	--	134,2	--	134,2	48,9	85,3
Total - Soutien opérationnel	2 947	275,8	--	--	275,8	--	275,8	71,9	203,9
Total du Programme	11 557	4 371,6	273,0	--	4 644,7	467,3	5 112,0	3 330,4	1 781,6
SOCIÉTÉS D'ÉTAT									
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	--	17,2	--	--	17,2	--	17,2	--	17,2
Queens Quay West Land Corporation	--	4,5	--	--	4,5	--	4,5	--	4,5
Total du Programme	--	21,7	--	--	21,7	--	21,7	--	21,7
TOTAL DU MINISTÈRE	11 557	4 393,3	273,0	--	4 666,4	467,3	5 133,7	3 330,4	1 803,3

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 10 : DÉTAILS DES PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
PROGRAMME				
Secteur d'activité				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers				
Contributions				
Association canadienne de normalisation	12	12	12	12
Ville de Welland, Ontario	12 000	--	--	--
Gouvernement du Manitoba	--	--	2 500	--
	12 012	12	2 512	12
Autres paiements de transfert				
Strait Crossing Finance Inc.	37 803	45 900	--	--
	37 803	45 900	--	--
Total du Programme / Secteur d'activité	49 815	45 912	2 512	12

Nota: Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices sera dorénavant la responsabilité du ministère compétent ayant la garde des biens immobiliers. Les subventions versées aux municipalités en vertu de cette autorisation législative, totalisant 421 400 000 \$ seront récupérées par Travaux Publics et Services gouvernementaux auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

Section IV : Renseignements supplémentaires

TABLEAU 11 : DÉTAILS DES RECETTES À VALOIR SUR LES CRÉDITS OU SUR LES FONDS RENOUELABLES PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions de dollars)	Prévision des recettes 1997-1998	Recettes prévues 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
PROGRAMME				
Secteur d'activité				
<i>Gamme de service</i>				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers				
<i>Locaux et biens fédéraux</i>				
Location et concessions	285,2	245,9	242,7	242,7
Récupération des subventions au lieu d'une imposition	421,4	421,4	421,4	421,4
	706,6	667,3	664,1	664,1
<i>Services</i>				
Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Recouvrement des débours au nom des clients	1 788,5	1 755,2	1 605,4	1 559,8
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	365,2	305,9	301,7	301,7
	2 153,7	2 061,1	1 907,1	1 861,5
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Vente des biens immobiliers	27,7	27,7	24,5	24,5
	2 181,4	2 088,8	1 931,6	1 886,0
Total du Secteur d'activité	2 888,0	2 756,1	2 595,7	2 550,1
Service des approvisionnements				
<i>Crédit</i>				
Grands projets de l'État	9,9	7,9	7,2	7,2
Acquisitions	4,4	4,0	4,0	4,0
Autres	3,8	4,4	4,4	4,4
	18,1	16,3	15,6	15,6
Fonds renouvelable des services facultatifs				
Transports	32,3	43,8	33,3	33,3
Courtage de logiciels/Analyses comparatives	2,7	2,7	2,7	2,7
Services d'appui partagés	--	7,5	7,5	7,5
Services d'exposition	7,2	10,9	10,9	10,9
Services audiovisuels	15,4	23,7	23,7	23,7
Services d'impression et d'édition	17,7	18,7	18,1	17,8
Passation des marchés et autres	17,9	4,7	4,7	4,7
Distribution des biens de l'État	9,6	9,6	9,6	9,6
Autres	7,0	7,0	7,0	7,0
	109,8	128,6	117,5	117,2
Total du Secteur d'activité	127,9	144,9	133,1	132,8
Receveur général				
Services de paiements	17,1	23,3	23,3	23,0
Rémunération de la fonction publique				
Services de rémunération	7,7	2,1	2,1	2,1
Information sur le personnel	1,4	1,4	1,4	1,4
Total du Secteur d'activité	9,1	3,5	3,5	3,5
GI/TI - Services communs				
Recettes provenant des télécommunications	170,8	163,8	155,2	144,6
Informatique et autres	5,9	6,2	6,2	6,2
Total du Secteur d'activité	176,7	170,0	161,4	150,8
Conseils et Vérification Canada				
Services de conseils et de vérification	46,7	60,8	60,8	60,8
Bureau de la traduction				
Fonds renouvelable				
Services de traduction	88,9	82,1	80,2	79,2
Services d'interprétation	1,7	11,6	11,6	11,6
Services de terminologie	0,5	6,1	6,1	6,1
Total du Secteur d'activité	91,1	99,8	97,9	96,9

TABLEAU 11 : DÉTAILS DES RECETTES À VALOIR SUR LES CRÉDITS OU SUR LES FONDS RENOUELABLES PAR PROGRAMME ET SECTEUR D'ACTIVITÉ (SUITE)

(en millions de dollars)	Prévision des recettes 1997-1998	Recettes prévues 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
PROGRAMME				
Secteur d'activité				
<i>Gamme de service</i>				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Soutien opérationnel				
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>				
Services de GI/TI	25,9	23,0	23,0	23,0
<i>Gestion ministérielle</i>				
Bureaux ministériels régionaux	1,9	1,7	1,7	1,7
Recouvrements internes et autres	55,4	47,2	47,1	47,1
	57,3	48,9	48,8	48,8
Total du Secteur d'activité	83,2	71,9	71,8	71,8
Poste non requis:				
Groupe Communication Canada				
Services d'impression et d'édition	0,4	--	--	--
TOTAL DU PROGRAMME	3 440,2	3 330,4	3 147,6	3 089,7

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 12 : DÉTAILS DES RECETTES PORTÉES AU TRÉSOR PAR PROGRAMME

(en millions de dollars)	Prévision des recettes 1997-1998	Recettes prévues 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001
PROGRAMME				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Location et concessions	0,1	0,1	0,1	0,1
Bassins de radoub	4,1	4,5	4,5	4,5
Intérêt sur prêts	0,1	0,1	0,1	0,1
Taxe sur les produits et services	10,1	10,1	10,1	10,1
Rendement des investissements				
- Monnaie royale du Canada				
Intérêts	2,6	--	--	--
- Société canadienne des postes				
Intérêts	7,8	7,8	--	--
Recettes non fiscales diverses	8,6	15,8	15,8	15,8
Total du Programme	33,4	38,3	30,6	30,6
SOCIÉTÉS D'ÉTAT				
Location et concessions	0,1	0,1	0,1	0,1
Droits de stationnement	0,2	0,2	0,2	0,2
Total du Programme	0,3	0,3	0,3	0,3
TOTAL DU MINISTÈRE	33,6	38,6	30,8	30,8

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Section IV : Renseignements supplémentaires

TABLEAU 13 : COÛT NET DES PROGRAMMES POUR 1998-1999

(en millions de dollars)	Services gouvernementa	Sociétés d'État	Total
Dépenses brutes prévues	5 112,0	21,7	5 133,7
Plus :			
Services fournis sans frais par les ministères			
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	17,6	--	17,6
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Ressources humaines Canada	4,3	--	4,3
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	1,7	--	1,7
	<u>23,6</u>	<u>--</u>	<u>23,6</u>
Coût total des Programmes	5 135,6	21,7	5 157,3
Moins :			
Recettes à valoir sur les crédits / fonds renouvelables	3 330,4	--	3 330,4
Recettes portées au Trésor	38,3	0,3	38,6
	<u>3 368,7</u>	<u>0,3</u>	<u>3 369,0</u>
Coût net des Programmes pour 1998-1999	1 766,9	21,4	1 788,3
Coût net des Programmes pour 1997-1998	1 907,1	12,8	1 919,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 14 : FONDS RENOVELABLE DES SERVICES IMMOBILIERS

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	365,2	305,7	302,5	302,5
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	224,6	211,6	208,5	208,5
Amortissement	6,2	5,9	5,9	5,9
Autres coûts de fonctionnement	145,1	91,9	91,8	91,8
Total des dépenses	375,9	309,5	306,1	306,1
Excédent (déficit)	(10,7)	(3,7)	(3,6)	(3,6)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	10,7	3,7	3,6	3,6
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	6,3	5,9	5,9	5,9
Provision pour compensation	0,5	1,1	1,1	1,1
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2,1	1,5	1,5	1,5
Sous-total	1,8	(4,8)	(4,9)	(4,9)
Variation du fonds de roulement	(2,4)	(2,4)	(2,4)	(2,4)
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	5,0	5,0	5,0	5,0
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	4,4	(2,2)	(2,3)	(2,3)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	4,6	4,3	4,2	4,2
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	4,6	4,3	4,2	4,2
Activités de financement :				
Recouvrement des crédits annuels	(2,6)	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	(2,6)	--	--	--
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	6,3	2,1	2,0	2,0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	75,5	81,8	83,9	85,9
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	81,8	83,9	85,9	87,9
Limite de l'autorisation	450,0	450,0	450,0	450,0
Autorisation non utilisée reportée	368,2	366,1	364,1	362,1

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Nota : Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes et les dépenses.

TABLEAU 15 : FONDS RENOVELABLE D'ALIÉNATION DES BIENS IMMOBILIERS

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	27,7	27,7	24,5	24,5
Dépenses	8,1	6,8	6,7	6,7
Excédent (déficit)	19,6	20,9	17,8	17,8

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	(19,6)	(20,9)	(17,8)	(17,8)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	--	--	--	--
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(19,6)	(20,9)	(17,8)	(17,8)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(3,2)	(3,2)	(3,2)	(3,2)
Paiement au Trésor	19,6	20,9	17,8	17,8
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(3,2)	(3,2)	(3,2)	(3,2)
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0
Autorisation non utilisée reportée	8,2	8,2	8,2	8,2

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 16 : FONDS RENOVELABLE DES SERVICES FACULTATIFS

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	109,8	128,6	117,5	117,2
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	15,0	14,5	14,5	14,5
Coût des produits	83,5	91,5	80,4	80,1
Amortissement	0,7	0,7	0,7	0,7
Autres coûts de fonctionnement	10,4	22,0	22,0	22,1
Intérêt	1,0	1,0	1,0	1,0
Total des dépenses	110,4	129,7	118,5	118,2
Excédent (déficit)	(0,7)	(1,0)	(1,0)	(1,0)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévues 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	0,7	1,0	1,0	1,0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,7	0,7	0,7	0,7
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,2	0,2	0,2	0,2
Sous-total	(0,2)	0,1	0,1	0,1
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(0,2)	0,1	0,1	0,1
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,6	0,4	0,4	0,4
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,6	0,4	0,4	0,4
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	0,3	0,6	0,6	0,6
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	42,7	10,9	11,5	12,1
Autorisation de radier le déficit accumulé pour l'approvisionnement en articles stockés	(32,1)	--	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	10,9	11,5	12,1	12,6
Limite de l'autorisation	200,0	200,0	200,0	200,0
Autorisation non utilisée reportée	189,1	188,5	187,9	187,4

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Section IV : Renseignements supplémentaires

TABLEAU 17 : FONDS RENOUELABLE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	176,7	170,0	161,4	150,8
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	17,1	16,8	16,9	17,0
Coût des produits	145,0	140,1	131,3	118,1
Amortissement	1,1	1,4	1,4	1,4
Autres coûts de fonctionnement	13,0	11,9	12,0	14,5
Intérêt	0,5	0,2	0,2	0,2
Total des dépenses	176,7	170,4	161,8	151,2
Excédent (déficit)	--	(0,4)	(0,4)	(0,4)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	--	0,4	0,4	0,4
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	2,1	2,4	2,4	2,4
Provision pour compensation	1,5	--	--	--
Sous-total	(3,6)	(2,0)	(2,0)	(2,0)
Variation du fonds de roulement	--	--	--	--
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,5	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(2,1)	(2,0)	(2,0)	(2,0)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	2,1	2,4	2,4	2,4
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	2,1	2,4	2,4	2,4
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	--	0,4	0,4	0,4
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(11,2)	(11,2)	(10,8)	(10,4)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(11,2)	(10,8)	(10,4)	(10,0)
Limite de l'autorisation	64,0	64,0	64,0	64,0
Autorisation non utilisée reportée	75,2	74,8	74,4	74,0

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 18 : FONDS RENOVELABLE DE CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	46,7	60,8	60,8	60,8
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	21,2	23,3	23,3	23,3
Coûts des produits	18,1	30,0	30,0	30,0
Amortissement	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres coûts de fonctionnement	5,2	5,2	5,2	5,2
Intérêt	1,1	1,1	1,1	1,1
Total des dépenses	46,6	60,6	60,6	60,6
Excédent (déficit)	0,1	0,2	0,2	0,2

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	(0,1)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	1,0	1,0	1,0	1,0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	0,3	0,3	0,3
Sous-total	(1,4)	(1,5)	(1,5)	(1,5)
Variation du fonds de roulement	0,1	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1,3)	(1,6)	(1,6)	(1,6)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,4	0,5	0,5	0,5
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,4	0,5	0,5	0,5
Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice	(0,9)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	23,8	22,9	21,8	20,7
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	22,9	21,8	20,7	19,6
Limite de l'autorisation	30,0	30,0	30,0	30,0
Autorisation non utilisée reportée	7,1	8,2	9,3	10,4

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 19 : FONDS RENOVELABLE DU BUREAU DE LA TRADUCTION

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	91,1	99,8	97,9	96,9
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	62,0	71,4	71,5	70,9
Amortissement	2,1	1,4	1,2	1,0
Autres coûts de fonctionnement	33,2	37,4	31,6	28,2
Intérêt	1,4	0,1	0,1	0,1
Total des dépenses	98,7	110,2	104,3	100,2
Excédent (déficit)	(7,6)	(10,4)	(6,5)	(3,4)

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	7,6	10,4	6,5	3,4
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	2,1	1,4	1,2	1,0
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1,0	1,1	1,1	1,1
Sous-total	4,6	7,9	4,2	1,3
Variation du fonds de roulement	3,7	(0,9)	(0,1)	(0,1)
Paiements et variation de la provision pour compensation	4,2	--	--	--
Paiements et variation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	2,8	1,0	1,0	1,0
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	15,2	8,0	5,1	2,2
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	1,2	1,2	1,2	1,2
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	1,2	1,2	1,2	1,2
Autorisation employée (fournie) au cours de l'exercice	16,4	9,2	6,4	3,4
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	2,8	11,6	11,8	13,1
Autorisation de radier les pertes de fonctionnement	(7,6)	(9,0)	(5,1)	(2,0)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	11,6	11,8	13,1	14,5
Limite de l'autorisation	75,0	75,0	75,0	75,0
Autorisation non utilisée reportée	63,4	63,2	61,9	60,6

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

TABLEAU 20 : FONDS RENOUELABLE DU GROUPE COMMUNICATION CANADA

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Recettes	0,4	--	--	--
Dépenses	3,5	--	--	--
Excédent (déficit)	(3,1)	--	--	--

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes que le fonds subira ou les profits qu'il réalisera sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévision 1997-1998	Prévues 1998-1999	Prévues 1999-2000	Prévues 2000-2001
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) déficit	3,1	--	--	--
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	--	--	--	--
Sous-total	3,1	--	--	--
Variation du fonds de roulement	5,9	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	9,1	--	--	--
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	(0,5)	--	--	--
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	(0,5)	--	--	--
Autorisation employée (fournie) au cours de l'exercice	8,6	--	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	39,5	--	--	--
Transfert net d'éléments de passif résiduels à TPSGC	4,7	--	--	--
Recouvrement des indemnités de départ à même le crédit 5 du Conseil du Trésor	(6,2)	--	--	--
Transfert net d'éléments d'actif et de passif au Fonds renouvelable des services facultatifs	0,3	--	--	--
Autorisation des radier des postes à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation de fonds				
- Capital d'apport	12,6	--	--	--
- Déficit accumulé	(59,5)	--	--	--
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	--	--	--	--
Limite de l'autorisation	100,0	--	--	--
Autorisation non utilisée reportée	100,0	--	--	--

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

Nota : Les activités du Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada ont été privatisées au 31 décembre 1997.

Section IV : Renseignements supplémentaires

TABLEAU 21 : FONDS RENOUELABLE DE LA PRODUCTION DE LA DÉFENSE

Note : Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le fonds renouvelable de la Production de la défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

TABLEAU 22 : PRÊTS, INVESTISSEMENTS ET AVANCES PAR PROGRAMME

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001
<u>PROGRAMME</u>				
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>				
Monnaie royale canadienne	22,0	--	--	--
Société canadienne des postes	80,0	--	--	--
Compte du fonds de roulement des biens saisis	1,0	1,0	1,0	1,0
Total du Programme	103,0	1,0	1,0	1,0
<u>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</u>				
Queens Quay West Land Corporation	45,8	45,8	45,8	45,8
Total du Programme	45,8	45,8	45,8	45,8
TOTAL DU MINISTÈRE	148,8	46,8	46,8	46,8

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison d'un arrondissement.

B. Lois et règlements appliqués par le Ministère

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux est responsable des lois et règlements ci-après.

Loi sur les ponts - L.R. 1985, ch. B-8 (TR/93-138)

Loi autorisant l'aliénation de la société Les Arsenaux canadiens Limitée - L.C. 1986, ch. 20

- ◆ Règlement :
 - Règlement sur la protection des pensions des employés de la société Les Arsenaux canadiens Limitée, DORS/87-196

Loi sur la production de défense - L.R. 1985, ch. D-1

- ◆ Règlement :
 - Règlement sur le contrôle des données techniques, DORS/86-345

Loi sur les subventions aux bassins de radoub - L.R. 1985, ch. D-4 (TR/93-138)

- ◆ Règlement :
 - Règlement sur les bassins de radoub de la Canadian Vickers, DORS/77-347

Loi sur l'expropriation - L.R. 1985, ch. E-21 (TR/93-138)

- ◆ Règlement :
 - Décret sur le taux de base de la Loi sur l'expropriation, C.R.C., ch. 640

Loi confirmant le pouvoir d'acquisition de la Commission du district fédéral sur certains immeubles, L.C. 1979, ch. 7 (TR/93-138)

Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions, L.R. 1985, ch. G-2

(Certaines dispositions de la partie II)

Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État - L.R. 1985, ch. G-6 (TR/93-138)

- ◆ Règlement :
 - Règlement relatif à la circulation sur les terrains du gouvernement C.R.C., ch. 887

**Loi sur le parc de Kingsmere - L.R.C. 1952, ch. 161
(TR/93-138)**

**Loi sur les subventions aux municipalités - L.R. 1985,
ch. M-13 (TR/93-138)**

- ◆ Règlements :
 - Règlement sur les subventions versées par les sociétés de la Couronne, DORS/81-1030
 - Règlement sur les versements provisoires et les recouvrements, DORS/81-226
 - Règlement sur les subventions aux municipalités, 1980, DORS/81-29

**Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de
Northumberland, L.C. 1993, ch. 43 (TR/93-138)**

**Loi concernant certains travaux sur la rivière Outaouais -
L.C. 1870, ch. 24 (TR/93-138)**

**Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services
gouvernementaux - L.C. 1996, ch. 16**

- ◆ Règlements :
 - Règlement de 1989 sur la cale sèche d'Esquimalt, DORS/89-332
 - Règlement de 1989 sur les cales sèches de Lauzon, DORS/89-330
 - Règlement concernant les actes nuisibles sur des ouvrages publics, C.R.C., ch. 1365
 - Règlement de 1989 sur la cale sèche maritime sur rail de Selkirk, DORS/89-331
 - Règlement sur l'écluse St. Andrews, DORS/91-444

Loi sur l'administration des biens saisis - L.C. 1993, ch. 37

- ◆ Règlements :
 - Règlement sur le partage du produit de l'aliénation des biens confisqués, DORS/95-76
 - Règlement sur l'aliénation des biens saisis, DORS/94-303

Loi sur la publication des lois - L.R., ch. S.-21

- ◆ Règlements :
 - Règlement sur la publication des statuts, C.R.C., ch. 1367
 - Directive sur la distribution des lois du Parlement, TR/83-207
 - Directive n° 2 sur la distribution des lois du Canada, TR/89-140

Loi sur les biens de surplus de la Couronne, L.R. 1985, ch. S-27

Loi sur le Bureau de la traduction - L.R. 1985, ch. T-16 (TR/93-113)

- ◆ Règlement :
 - Règlement sur le Bureau de la traduction, C.R.C., ch. 1561

C. Règlements proposés

- ◆ Aucun changement important de règlement n'est prévu.

D. Personnes-ressources

Joan Catterson
Directrice générale
Secteur de la politique et de la planification ministérielles
Direction générale du Service opérationnel au gouvernement
(819) 956-1711

Ralph Sprague
Directeur général
Secteur des finances
Direction générale du Service opérationnel au gouvernement
(819) 956-8474